

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

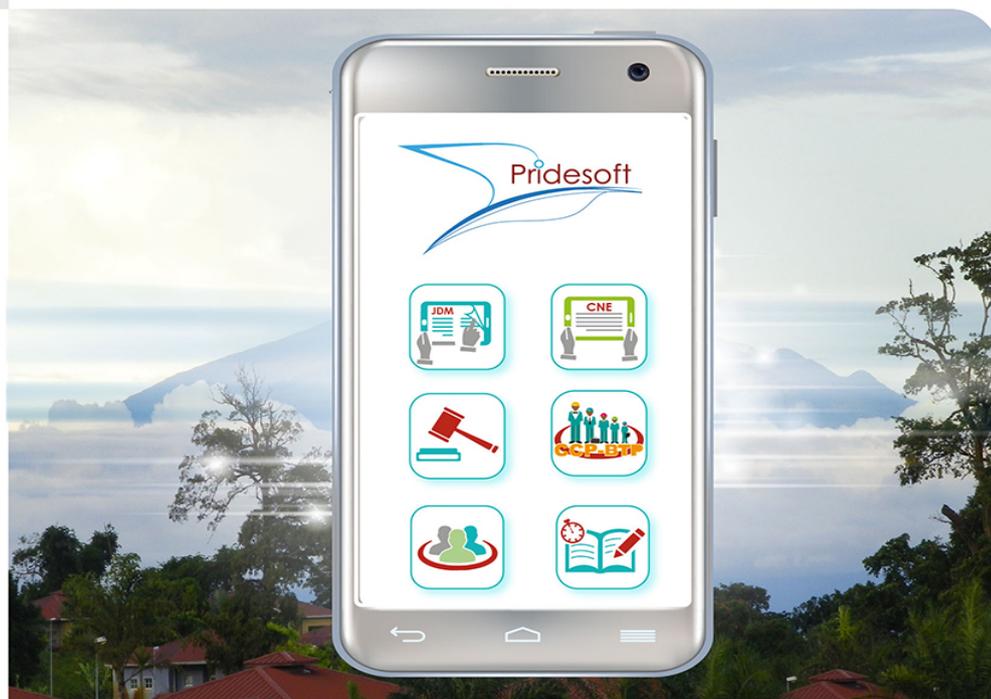
# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

09

ECONOMIE

02

SANTE PUBLIQUE

07

INFRASTRUCTURE

03

ADMINISTRATION

29

RURAL

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

16

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : [pridesoft.arp.cm](http://pridesoft.arp.cm)

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm), Web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : [pridesoft@arp.cm](mailto:pridesoft@arp.cm)

N° 1548

26 Avril 2018

26 April 2018

11H41/11:41 AM

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/A/PR/MINMAP/SG/DRES/DD-LD/SPM/BAM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2018 DU 04 AVRIL 2018 POUR L'EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES GITES D'ETAPES DE NIKA EN MOBILIER DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022/AONO/ PR/MINMAP/DR-AD/CRPM /SMI/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022/ AONO/ PR/MINMAP/DR-AD/CRPM /SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	14-05-2018

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">021/AONO/ PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVFIRT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/AONO/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU MBERE(RELANCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	14-05-2018

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/EST/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/EST /2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE AKOK MAKAKA-ATOK-BIDJIGUE, COMMUNE D'ATOK DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	17-05-2018

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/ONIT/CA/MY/TB/PIB 2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	006/ONIT/CA/MY/TB/PIB 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF ONE (01) CLASSROOM AT G.N.S AYA-OKE IN EYUMJOCK SUB-DIVISION MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION FINANCING: 2018 (PIB) PUBLIC INVESTMENT BUDGET
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	09-05-2018

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">021/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/ES/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°021/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/ES/2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A NDEMNAM, COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	18-05-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**7**

**Reference** [005/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2018.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 15-05-2018

**8**

**Reference** [006/AONR/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE DÉBARQUEMENT ET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE POISSONS À DOUALA (YOUPE)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 15-05-2018

**9**

**Reference** [11/DC/DRMINMAP/ES/SMAS/CRPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°11 BIS/DC/DRMINMAP/ES/SMAS/CRPM/2018 DU 18 AVR 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EST

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 10-05-2018

**10**

**Reference** [N° 020/ AONO/PR/MINMAP/ DR-EN/CRPM-EN/SMI/BST/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 020/ AONO/PR/MINMAP/ DR-EN/CRPM-EN/SMI/BST/2018 DU AVRIL 201817 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE ARTISANAL DE MAROUA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 08-05-2018

**11**

**Reference** [11/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 DU 23/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 DU 23 AVRIL 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE DIRECTION TOUT TERRAIN 4X4 A LA SCDP. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SCDP 2018

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 18-05-2018

**12**

**Reference** [001/AONO/CGG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CGG/CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L'EP DE MBIALI

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 09-05-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**13**

**Reference** [021/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/BST/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/ PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/BST/2018 DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 72,00ML D'ENCEINTE A L'INFIRMERIE DE LA PRISON CENTRALE DE MAROUA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 10-05-2018

**14**

**Reference** [022/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE TITING-DAMAI (PHASE 1), DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) MINEE EXERCICE 2018

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 10-05-2018

**15**

**Reference** [023/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DU 20 AVRIL 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 15-05-2018

**16**

**Reference** [99/AONO/CCAA/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0099/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE D'EMULSEUR FLUOROSYNTHETIQUE POLYVALENT FILMOGENE ET POUDRE POLYVALENTE ABC FINANCEMENT : CE MARCHÉ SERA FINANCÉ PAR LE BUDGET DE L'EXERCICE 2018 SUR LA TACHE N°3040 1001 LIGNE N°610 124

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 29-05-2018

**17**

**Reference** [002/AONO/CGG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CGG/CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L'EP DE MENTSOKA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 09-05-2018

**18**

**Reference** [18/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 23/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 23/04/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES CHASUBLES ET AUTRES MATERIELS D'IDENTIFICATION DES CONDUCTEURS DE MOTO -TAXIS DANS LA VILLE DE DOUALA - PHASE II FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2018.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 29-05-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**19**

**Reference** [023/AONO/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/CRPM-SPI/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 26 AVRIL 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE MEIGANGA

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 17-05-2018

**20**

**Reference** [003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 26/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES ET ATELIERS DU CMPJ (CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET DE LA PROMOTION DES JEUNE) REGIONAL DE DOUALA-NEW BELL FINANCEMENT BIP 2018 IMPUTATION 52 26 347 06 641422 2811 541 / CAD2

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 29-05-2018

**21**

**Reference** [004/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 26/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 26/04/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE TRACTOPELLE NEUVE MODELE 426F2 À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2EME.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 29-05-2018

**22**

**Reference** [005bis/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 26/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NEW-BELL BASSA A DOUALA 2EINE FINANCEMENT BIP 2018 IMPUTATION 52 15 196 02 641422 2811 426

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 29-05-2018

**23**

**Reference** [002/DC/MINMAP/DD-LD/CDPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/DDLD/CDPM/2018 DU 04/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES GITES D'ETAPES DE NIKA EN MOBILIER DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.(LOT UNIQUE)

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-04-2018

**24**

**Reference** [025/DC/PR/MINMAP/DRAD/CRPM/SMI/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 025/DC/PR/ MINMAP/DRAD/CRPM/SMI/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 DE 18 BOUTIQUES AVEC BUREAU ET LATRINES INCORPORÉES AU MARCHÉ DE TIGNÈRE. COMMUNE DE TIGNÈRE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DÉO, RÉGION DE L'ADAMAOUA

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 17-05-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**25**

Reference [01/DC/ISMP/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/ISMP/CIPM/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT PUBLIC (ISMP)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-05-2018

**26**

Reference [004/18/DC/CIPM/CARPA](#) [Lire](#)

Titre/objet CONSULTATION N°004/18/DC/CIPM/CARPA DU 17/04/2018 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) AU TITRE DE L'EXERCICE 2019. YAOUNDÉ-QUARTIER BASTOS, TÉL : 222 21 81 07 ; FAX : 222 21 79 85

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-05-2018

**27**

Reference [026/DC/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 026/DC/PR/ MINMAP/DR-AD/CRPM/SMI/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT LONG DE 10 M ET LARGE DE 5 M SUR LA RIVIÈRE ZANDABA ET UN DALOT SUR LE RUISSEAU NGROUNDONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-05-2018

**28**

Reference [9/ASMI/CUD/SG/DURSAP/2018 DU 24/04/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°09/ASMI/CUD/SG/DURSAP/2018 DU 24/04/2018 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2018 DANS LA VILLE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-05-2018

**29**

Reference [01/SAAONO/CNDAL/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet SUSPENSION D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/SAAONO/CNDAL/2018 FAISANT SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°001191/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR /MZT DU 21/02/2018,

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**30**

Reference [COMMUNIQUE N° 011 /C/CIPM/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 011 /C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CUP1VI/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE GENITEURS ET ALIMENTS D'AQUACULTURE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**31**

**Reference** [003 /CAY5/CIPM/SG/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 003 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY5/CIPM DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOLMESSENG, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**32**

**Reference** [COMMUNIQUE N° 010/C/CIPM/CDPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 010/C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/PU/AONO/MINEPIAJCDPM/CIPM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**33**

**Reference** [021/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 021/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM/2018 DU 23 AVRIL 2018 PORTANT PUBUCATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/CDPM/C-DJ/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE VIABIU5ATI0N DE LA BASE VIE DU PARC NATIONAL DE LA VALLEE DU MBERE, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**34**

**Reference** [023/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°023/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 27 FÉVRIER 2018, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION/CONSTRUCTION DU CENTRE « MÈRES ET ENFANTS » DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE LOGBABA, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE LOGBABA BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**35**

**Reference** [03/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°03/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 06 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BOUCLE ITAT MBAI —LOGMBON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE AU PK4 +200 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°02/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 06 MARS 2018 POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES EN TERRE À POUMA CENTRE DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°01/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 06 MARS 2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BOUCLE ITAT MBAI –LOGMBON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE AU PK4 +200 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°04/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 09 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE (MODÈLE1) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE N° 012/C/CIPM/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 012/C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LA FABRICATION DES CAGES FLOTTANTES.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE N° 013 /C/CIPM/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 013 /C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/IVIINEPIA/CDPM/C1PM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DE PECHE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**41**

**Reference** [022/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°022/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 16 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LE R DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONGSAMBA BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**42**

**Reference** [001 /CAY5/CIPM/SG/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 001 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CAY5/CIPM DU 12 MARS 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**43**

**Reference** [002 /CAY5/CIPM/SG/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 002 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY5/CIPM/2018 DU 13 MARS/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS MATERNELS A L'EMP D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**44**

**Reference** [083/YII/MINMAP/RDPC/DDPC/C-SAC/CB-INFRA](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED SUCCESSFUL\_ HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**45**

**Reference** [084/VII/MINMAP/RDPC/DDPC/C-SAC/CB-INFRA](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED SUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**46**

**Reference** [004/C/R-AD/D-MB/DDMAP/SPM/2Q18](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMAP/SPM/2018

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

Reference [026/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M°BY/SPM/BMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 026/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M°BY/SPM/BMI/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/R-AD/D-M°BY/DDMAP/C-BKM/CDPMP/2018 DU 20/03/2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE SONGKOLONG EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**48**

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT BIP, EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**49**

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT BIP, EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**50**

Reference [25/C/ASCNPD/DG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**51**

Reference [27/D/ASCNPD/DG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**52**

Reference [24 /C/ASCNPD/DG/CIPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 24 /C/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT RECTIFICATIF DE LA DÉCISION N°010/D/PRIMINMAP/DR-LT/SMI/EEE/201R, DU 19 MARS 2018, RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, AINSI QUE SON COMMUNIQUÉ.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°019/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2018 DU 13 AVRIL 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 04-05-2018</p>
-----------	--

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">27/D/ASCNPD/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001 /CAY5/CIPM/SG/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CAY5/CIPM DU 12 MARS 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002 /CAY5/CIPM/SG/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 002 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY5/CIPM/2018 DU 13 MARS/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS MATERNELS A L'EMP D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>58</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003 /CAY5/CIPM/SG/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 003 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY5/CIPM DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOLMESSENG, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°003/D/PR/MINMAP;SG/DRE/DDK/CPDM;2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 DU 09FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLESPRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 004 /D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 DU 09FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PULIQUE DE ZIMBIDANS LA COMMUNE DOULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°005 /D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 DU 09FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLESPRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/SG/SM/CIPM/CP/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°02/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/SG/SM/CIPM/CP/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°03/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>64</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/SG/SM/CIPM/CP/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°01/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>65</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/SG/SM/CIPM/CP/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°04/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>66</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°001 /D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°001 /D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2017 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION DE GÉNITEURS ET ALIMENTS D'AQUACULTURE <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>67</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°002/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°002/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2017 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS POUR LA FABRICATION DES CAGES FLOTTANTES <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>68</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°003/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°003/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2017 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS DE PÊCHE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>69</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0149/D/RE/B13/DDMINMAP-HN du 28/03/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N°0149/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 28/03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°053/AONO/RE/BIS/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 19/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES À L'EP D'ADJANE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MESSAMENA FINANCEMENT ; BIP - MINEDUB - EXERCICE 2018 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>70</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°002 /D/PR/IVILNMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/ZOIS DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**71**

**Reference** [001/D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 001 /D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC//PR/MINMAP/DDKADEY/CDPM/2018 DU 14/03/2018 LANCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTREMEDICAL D'ARRONDISSEMENT(CMA) DE OULI DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**72**

**Reference** [26/D/ASCNPD/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 26/D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE MÉNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**73**

**Reference** [27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**74**

**Reference** [01/HYDRO-MEKIN/DG/DT](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°01/HYDRO-MEKIN/DG/DT RELATIF A L'APPEL N°11/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX PREALABLES ET NECESSAIRES A LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE HT 110KV N DEUX LOTS

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**75**

**Reference** [003/A/PR/MINMAP/SG/DRES/DD-LD/SPM/BAM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°003 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2018 DU 28 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**76**

**Reference** [0001966/ART/DG/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 0001966/ART/DG/2018 PORTANT MODIFICATION DES DATES ET DU LIEU DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/ART/CIPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU CONTRÔLE DE LA REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS, DES CREANCES, DES STOCKS, DES DETTES ET DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) AU 31 DECEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>77</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°1</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>78</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C/C.BBJ/SG/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 01/C/C.BBJ/SG/18 DU 20 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE A L'ANALYSE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C.BBJ/SG/CLPM/TBEC/17 DU 22 NOVEMBRE 2017 POUR TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASEE MIXTE MT/BTSUR UN LINEAIRE DE 0,8 KM EN MT,0,5KM EN MT/BT ET 2,6 KM EN BT, LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA AU VILLAGE DE NGAGONG 2 DANS LA COMMUNE DE BABADJOU.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>79</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/18/DM/CBBJ/SG /SAGEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°01/18/DM/CBBJ/SG /SAGEF, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°03 /DC/C.BBJ/SG/CIPM/TBEC/17 DU 22/11/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE MIXTE MT/BT SUR UN LINÉAIRE DE 0,8 KM EN MT 0,5KM EN MT/BT ET 2,6 KM EN BT, LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA AU VILLAGE DE NGAGONG 2 DANS LA COMMUNE DE BABADJOU.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJÉREM

**ADDITIF N°1 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2018 DU 04 AVRIL 2018 POUR L'EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES GITES D'ETAPES DE NIKA EN MOBILIER DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le <b>27/04/2018 à 13 heures</b> précises à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem, Service de ia Passation des Marchés, Tél : 222 241 562 sise au quartier 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO et devront porter la mention suivante:</p> <p style="text-align: center;"><b>AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINMAP/DD-LD/CDPM/2018 DU 04/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES GITES D'ETAPES DE NIKA EN MOBILIER DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L 'EST. (LOT UNIQUE) Financement : Budget d'Investissement Publics - Exercice 2018 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, au plus tard le <b>15 MAI 2018 à 13 heures précises.</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées le <b>27/04/2018 à 14 heures</b> par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem, sise 25 rue,806, perpendiculaire rue SABBAL LECCO.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise au quartier MOKOLO I (Rue FNE), le <b>15 MAI 2018 à 14 heures</b> précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

BERTOUA le 25 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**RAHMATOU OUMAROU EPSE MOHAMADOU ARMYAOU Saly**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022/ AONO/ PR/MINMAP/DR-AD/CRPM /SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de finalisation de l'aménagement extérieur de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Pose des pavés ;
- Reboisement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif est de **vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprisés de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont Financés par le Budget d'Investissement Public du MINMAP, Exercice 2018, pour un coût estimatif de vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, Tél : 222 25 13 39, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable Trésorerie Générale de Ngaoundéré.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant 1 offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur. Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01] original et six (06] copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 /222 25 13 39 au plus tard le 14/05/2018 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
022/AONO/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION  
DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA DELEGATION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DE  
L'ADAMAOUA  
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics (BIP) MINMAP - EXERCICE 2018  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe] établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste Figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent quarante mille (440 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03] mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/05/2018 à 15 heures précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79/222 25 13 39 Fax ; 222 25 11 42.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
3. Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
4. N'avoir pas justifié de la réalisation en tant que entrepreneur principal, d'au moins deux (02) projet dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics au cours des trois (03) dernières années ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé nonconforme aux spécifications du CCTP;
6. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
7. Note technique inférieure à 70% de critères essentiels.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
4. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 15 millions F CFA ;
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*NGAOUNDERE le 23 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BOUBAKARY SADOU**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVFIRT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/AONO/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU MBERE(RELANCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public [BIP] de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Mbéré, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Mbéré.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etudes ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassement;
- Fondations ;
- Maçonnerie - Elévations;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Plomberie et sanitaires ;
- Revêtements et peinture ;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations est de soixante millions (60 000 000) de Francs CFA répartis en deux (02) tranches : une tranche ferme (Exercice 2018) et une tranche conditionnelle (Exercice 2019) d'un montant de trente millions (30 000 000) de F CFA chacune.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, pour un coût estimatif de soixante millions (60 000 000) de Francs CFA.

Ils sont répartis en deux (02) tranches: une tranche ferme (Exercice 2018] et une tranche conditionnelle (Exercice 2019] d'un montant de trente millions (30 000 000) de F CFA chacune.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, Tél: 222 25 13 39, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de soixante mille (70 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un [01] original et six [06] copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39 au plus tard le 14/05/2018 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
021/AONO/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU MBERE  
(RELANCE) FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics (BIP) MINEE EXERCICE 2018  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois calendaires soit quatre (04) mois pour chacune des tranches. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission [conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/05/2015 à 15 heures précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malia, route de la gare Tel : 222 25 11 79/222 25 13 39 Fax : 222 25 11 42.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
2. Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
3. N'avoir pas justifié de la réalisation en tant que entrepreneur principal, d'au moins un (01) projet dans le domaine du bâtiment au cours des trois (03) dernières années ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé nonconforme aux spécifications du CCTP;
5. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. Note technique inférieure à 70% de critères essentiels.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
4. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 30 millions F CFA ;
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

## 15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route gare Té! : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax ; 222 25 11 42, ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Mbéré. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 .

*NGAOUNDERE le 23 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BOUBAKARY SADOU**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/EST /2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE AKOK MAKA-ATOK-BIDJIGUE, COMMUNE D'ATOK DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune d'Atok, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du réseau électrique de l'axe Akok Maka-Atok-Bidjigue, Commune d'Atok Département du Haut Nyong, Région de l'est.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation relative aux travaux de réhabilitation du réseau électrique de l'axe Akok Maka-Atok-Bidjigue, Commune d'Atok Département du Haut Nyong, Région de l'est, comprennent :

- Réhabilitation du Réseau électrique MT monophasé en câble Almélec 34.4 mm<sup>2</sup> ;
- Fourniture et pose de transformateur MT/BT monophasé H61 25 KVA-17.32 KV/B2;
- Construction de réseau BT monophasé en câble torsadé 4x25mm<sup>2</sup> ;
- Les prestations diverses ;
- Construction de branchements particuliers.

## 3. Cout Prévisionnel

Nombre de Phase	Montant prévisionnel (en FCFA)	Délais d'exécution	caution de soumission
02	<b>Phase 1 :</b> 60 000 000 <b>Phase II :</b> 38 000 000	Trois (03) mois par phase	<b>Un million neuf cent soixante mille (1960 000)</b>

## 4. Allotissement

n/a

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine électrique et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEE, Exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua, Service de la Passation des Marchés Publics, sise au Camp Prison, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua, Service de la Passation des Marchés, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de soixante dix mille (70 000) FCFA, représentant les frais d achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le **17/05/2018 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°020/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/EST /2018  
DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU  
ELECTRIQUE DE L'AXE AKOK MAK-AATOK-BIDJIGUE, COMMUNE D'ATOK  
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de **quatre (04) mois** par phase.

## 11. Cautionnement Provisoire

**Un million neuf cent soixante mille (1960 000)**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est, le **17/05/2018 à 11 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

#### Offres Administratives :

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### Offres Techniques :

- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

#### Offres financières :

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

### 12.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références de l'entreprise oui/non ;
- Les moyens matériels permanents ou mobilisables oui/non ;
- La qualification du personnel du chantier oui/non ;
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non ;
- La surface financière oui/non ;
- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Visite des lieux oui/non ;
- CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière oui/non ;
- CCAP paraphé à chaque page et signé et daté à la dernière oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ;

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins disante sur la base du montant hors TVA.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est ou à la Commune d'Atok.

**NB: « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48».**

*BERTOUA le 23 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**ABDOULKADIRI**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

**006/ONIT/CA/MY/TB/PIB 2018 OF 18/04/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF ONE (01) CLASSROOM AT G.N.S AYA-OKE IN EYUMOJOCK SUB-DIVISIONMANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION FINANCING: 2018 (PIB) PUBLIC INVESTMENT BUDGET**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET, the Divisional Delegate of Public Contracts Manyu, Contracting Authority hereby **relaunches** an **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF ONE (01) CLASSROOM AT G.N.S AYA-OKE IN EYUMOJOCK SUB-DIVISION - MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION:**

## 2. Nature of services

The works comprise the preliminary studies carried out and the detailed information provided for in the technical specification and the quantitative estimates.

## 3. Estimated cost

### Project Imputation Amount

### **CONSTRUCTION OF A BLOCK OF**

**TWO (02) CLASSROOMS AT 5225196026419202811426 9 000 000**  
**G.N.S. AYA-OKE**

## 4. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the invitation to tender

## 5. Financing

### 1. Financing

f

These projects shall be financed by the relevant credit allocation in the **INVESTMENT BUDGET** of the Republic of Cameroon as per the imputation:

**2018 PUBLIC**

## 6. Consultation of tender file

The tender file can be consulted and obtained as from the date of publication of this invitation to tender at **the Divisional Delegation**

The file may be consulted during working hours at the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu (Finance Building) as so

## 7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu (Finance Building Doors 31 and 38) as soon as possible from the state treasury **(on or before the last two days to the opening of bids)** as a non refundable fee representing the cost of the

## 8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in **five (05) copies** including **one original and four (04)** copies marked as such, should be carried and carry the inscription:

## 9. Delivery deadline

The maximum Execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be **Three and half (3.5) months**.

## 10. Bid bond

Each bidder must include in his Administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry of Finance for a validity period of **ninety (90) days** from the date of opening. **Thousand (180 000) CFA francs**

On pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities must imperatively be presented preceding the date of submission of offers or may be established after the signature of the tender notice. Any offer not in conformity with the models approved by the Minister in charge of Finance or the non respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple

## 11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in **five (05) copies** including **one original and four (04)** copies marked as such, should be carried and carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N°.006/ONIT/CA/MY/TB/PIB/2018 of 18/04/ 2018**

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BL  
EYUMOJOCK SUB-DIVISION**

**"To be opened only during the bid-opening session"**

## 12. Opening of bids

The offers shall be opened in single phase. The opening of Administrative Offers (Envelope A) and Financial Offers (Envelope B)

## 13. Evaluation criteria

1. 7. Bids shall be rejected when:

- They lack bid security;
- False declaration or forged documents;
- The bids with external envelope carrying a sign or marking leading to the identification of the bidder;
- There is insufficiency in N° of copies;
- The technical offer must have at least 24 pts (70%);
- Bid not registered in bidder's register
- Omission of one unit price, one items in detail estimates and/or one sub-detail price;
- Any bidder with pending job for the previous years without formai justification.
- Non conformity bid proper.

## 12. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- General presentation Yes/No
- Contractor's references for the past three year .
- Experience of supervisory staff Yes/No
- Availability of material and essential equipment Yes/No
- Self-financing capacity Yes/No

(The non respect of two (02) criteria shall cause elimination of the offer)

## 14. Award

The contract shall be awarded to the lowest bidder who satisfies the Administrative and Technical dispositions.

## 15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for **ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts f

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°021/AAONO/MINMAP/DR/SMI/CRPMP/ES/2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A NDEMNAM, COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets au titre de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux d'adduction d'eau potable à Ndemnam, Commune de Nguelebok, Département de la Kadey. Région de l'Est

## 2. Consistance des prestations

- Installation de chantier ;
- Réalisation du forage ;
- Construction d'un château de 3m3 ;
- Construction d'un local technique ;
- La fourniture d'une pompe immergée solaire et de son kit complet des panneaux solaires ;
- Le câblage électrique ;
- La construction de bornes fontaines ;
- Aménagement d'un réseau de distribution d'eau potable ;
- Nettoyage du site.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **50 000 000 (cinquante million) francs CFA.**

## 4. Participation et origine

La participation de l'appel d'offres est restreintes à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais figurant dans la liste des entreprises autorisées par le MINEE à la réalisation des forages justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE de l'exercice 2018.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua au plus tard le **18/05/2018 à 10 heure**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°021/AAONO/MINMAP/DR/SMI/CRPMP/ES/2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU  
POTABLE A NDEMNAM, COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST, EN  
PROCEDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages Délégués pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d'**un million (1 000 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **18/05/2018 à partir de 11 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est à Bertoua dans la salle de la réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

### **OFFRES ADMINISTRATIVES :**

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

### **OFFRES TECHNIQUES :**

- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique).
- Non-conformité à la spécificité technique majeure ci après :
- Absence d'un atelier de foration en propriété de l'Entreprise (Photocopie légalisée de la carte grise de l'engin de foration) ;

### **OFFRES FINANCIERES :**

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

### **13.2 Critères essentiels :**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Critères essentiels Notation binaire

1 Présentation de l'offre ; 01 Oui/Non

2 Références de l'entreprise; 02 Oui/Non

3 Moyens humains ; 09 Oui/Non

4 Moyen matériels ; 03 Oui/Non

5 Méthodologie et planning ; 03 Oui/Non

6 Surface financière ; 02 Oui/Non

7 Photocopie CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière. 01 Oui/Non

8 Photocopie CCAP paraphé à chaque page et signé à la j dernière. 01 Oui/Non

9 Attestation de visite de site et rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur. 02 Oui/Non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui, sera analysée, soit 17 oui/24

## 14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (Article 28 du RGAO) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua dès publication du présent avis.

**NB : « Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48»**

*BERTOUA le 23 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***ABDOULKADIRI***

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE  
FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2018.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 20 04.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de performance de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) qui concourt à la réalisation des objectifs du programme ministériel 409 intitulé Gouvernance Interne. le Secrétaire Exécutif de la CDPM. Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence. pour l'acquisition d'un véhicule au profit du Président du Conseil d'Administration (PCA).

## 2. Consistance des prestations

Les spécifications de la prestation à fournir dans le cadre du Présent Appel d'Offres concernent l'acquisition d'un véhicule dont les caractéristiques techniques sont présentées dans le tableau ci-dessous.

### a.) Moteur

Les spécifications attendues au niveau du moteur concernent : la source d'énergie soit diesel ; le nombre de cylindre, la puissance moteur, boîte de vitesse, etc.

### b.) Présentation extérieur

S'agissant de la présentation extérieure du véhicule, les spécifications attendues concernent les pare brises, le pare chocs avant/arrière. le calandre, roue de secours, jantes etc.

### c.) Intérieur et confort

S'agissant de la présentation intérieur et du confort du véhicule, les spécifications attendues concernent la radio, les hauts parleurs. le toit, le nombre de places assises, les sièges, la climatisation, la sellerie, les phares, etc.

### d.) Sécurité

Les spécifications relatives à la sécurité concernent les phares, les projecteurs antibrouillard, le désembuage, ABS, le nombre d'airbags, triangle de pré-signalisation, la trousse de secours, l'extincteur, etc.

**Tableau 1** : Résumé des caractéristiques et spécifications

**NB: Télécharger la pièce d'origine pour avoir accès au Résumé des caractéristiques et spécifications**

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA.

## 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture dudit véhicule.

## 5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, Exercice 2018, imputation budgétaire N° 22 20 04.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : [caissepechemaritime@gmail.com](mailto:caissepechemaritime@gmail.com), dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : [caissepechemaritime@gmail.com](mailto:caissepechemaritime@gmail.com), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Cent mille **(100 000) FCFA** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala — Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, Pourrie' : [caissepechernaritime@gmail.com](mailto:caissepechernaritime@gmail.com); au plus tard le **15 mai 2018 à 12 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018  
RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE".**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maitre d'Ouvrage est de soixante (60) jours.

Le lieu de livraison est à la Caisse de Développement de la Pêche Maritime.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à un million trois cent mille (1 300 000) Francs CFA.

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **15 mai 2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douall

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Dossier administratif incomplet ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s)
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-respect de la matière et de la conformité des pièces;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.
- non-respect d'au moins six (06) critères essentiels sur huit (08).

### Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique
- le prospectus en couleur ;
- la proposition technique conforme aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;

Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications techniques paraphés et signés) ;

**N.B Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.**

## 13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande. Passé ce délai, les offres seront détruites.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel:[caissepecherneritime@gmail.com](mailto:caissepecherneritime@gmail.com)

*DOUALA le 25 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE DÉBARQUEMENT ET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE POISSONS À DOUALA (YOUPWÉ)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

### CONTEXTE

Dans le but d'atteindre ses objectifs de développement, de lutter contre la vie chère par la promotion de produits halieutiques et l'amélioration des conditions de débarquement, de conservation et de commercialisation des produits de la pêche, le Gouvernement camerounais a entrepris, avec l'aide des partenaires japonais, de mettre en oeuvre le Projet d'aménagement du quai de débarquement et de construction du marché de poissons de Youpwé-Douala.

Afin de satisfaire aux préoccupations et exigences environnementales du Cameroun et de la JICA, partenaire japonais pour la conception et la mise en oeuvre dudit projet, il est nécessaire que le Cameroun réalise une étude d'impact environnemental détaillée recommandée pour les projets d'envergure et assorti d'un plan de gestion de l'environnement.

La réalisation de cette étude d'envergure est confiée à la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) par sa tutelle.

Dans cette perspective, le Secrétaire exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) lance un Avis à manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social détaillée dudit projet.

### OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :

Dans le cadre de sa contribution à l'amélioration du circuit de commercialisation du poisson, le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour le recrutement d'un consultant chargé de l'étude. L'objectif général de la consultation est de mener une étude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement du quai de débarquement et de construction d'un marché de poisson de Youpwé.

## 2. Consistance des prestations

La mission objet du présent avis consiste à :

Etablir le diagnostic socioéconomique de la zone, permettant d'identifier les activités existantes afin d'appréhender l'apport de l'aménagement d'un quai et la construction du marché de poissons pour un développement économique et social de la localité

Faire un rapport d'étude de faisabilité technique de l'aménagement d'un quai, qui prenne en compte le diagnostic socioéconomique.

Consigner dans un rapport qui permettra de savoir quelles les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liés à l'aménagement de ce quai et la construction du marché de poisson à Youpwé M'ettre en place d'un baromètre de satisfaction des populations bénéficiaires, en élaborant un document de réalisation d'une étude d'impact environnemental, social, culturel et économique du projet et la mise en place de l'aménagement du quai, et la construction du marché de poisson, en prenant en compte les résultats du diagnostic

Dégager les pistes de plaidoyer visant à adopter des mesures efficaces pour améliorer le service rendu par la présence de cet investissement.

## 3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux consultants indépendants présélectionnés ci-dessous :

- Cabinet FODEP BP Limbé ;
- Cabinet EBHS BP 913 Limbe ;

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par budget de la CDPM.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Affaires Générales, de la CDPM à Mboppi, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales, de la CDPM à Mboppi, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35. 000 (trente-cinq mille) FCFA** au titre des frais de dossier au Compte d'Affectation Spéciale des marchés (CAS) n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC.

## 9. Remises des offres

Les plis doivent, **sous peine de rejet**, être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code, et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques, et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Le pli unique doit être fermé, scellé, et porter uniquement la mention suivante

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006/AONR/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018

**LES PRESTATIONS CONSISTENT A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMENAGEMENT DU QUAI DE EBARQUEMENT ET DU MARCHÉ DE POISSONS DE YOUNGWE**

**a A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **15 mai 2018 à 11 heures** précises, heure locale, au Service des Affaires Générales à Mboppi

## 10. Délai de Livraison

La mission est prévue pour un délai maximum de soixante (60) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **500 000 (Cinq cent mille) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

**Sous peine de rejet**, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront **obligatoirement** dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres **sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en deux (02) temps, dont le premier pour les plis A (sous-plis administratifs et techniques) à la salle de réunions de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime à Mboppi le **15 mai 2018 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; et le second pour les plis B (financiers), à convoquer après la finalisation de l'analyse technique pour les soumissionnaires qui auront été reconnus administrativement conformes et techniquement qualifiés .

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

Une copie complète et intègre de chaque offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la Sous-commission d'Analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture, et une copie de l'acte de composition de ladite Sous-commission.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité contractante.

## 14. Critères d'évaluation

Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'Absence d'une pièce Administrative ;
- L'Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;
- La présence de fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- La note technique inférieure à 70% de oui
- L'absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministère des Marchés Publics.

#### Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

No	Désignation	Nombre de points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Qualification des Experts affectés à l'opération	35
3	Références de la Société dans les missions similaires	20
4	Moyens Logistiques	15
5	Organisation et Méthodologie d'exécution	15
6	Capacité financière	10
<b>Total</b>		<b>100</b>

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère est validé après obtention de 70% au moins des points y consentis. De même, le seuil de qualification technique est fixé à au moins 70 points/100 pour la note technique totale.

#### Conditions d'évaluation financière :

A l'issue de l'évaluation technique, les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement conformes et techniquement qualifiés, verront leurs offres financières ouvertes lors du deuxième temps d'ouverture, pour l'évaluation financière.

#### Evaluation Financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Chaque offre financière sera également notée sur cent (100) points. La soumission administrativement conforme, techniquement qualifiée, et financièrement conforme et reconnue la moins-disante, recevra la totalité des points, soit cent (100).

Les autres offres financières recevront la note  $NF = 100 * (\text{Montant de l'offre la moins-disante} / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire})$ .

#### Détermination de la Note Globale

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, chaque Soumissionnaire qui aura été jusqu'au bout du processus recevra, sur 100 points, une Note Globale  $NG = 0.70 \times \text{Note Technique} + 0.30 \times \text{Note Financière}$ .

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire, ayant obtenu la meilleure note globale NG.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

**Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) BP 1846 Douala sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64 E-mail:[caissepechernaritime@gmail.com](mailto:caissepechernaritime@gmail.com);**

*DOUALA le 25 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS DE CONSULTATION N°11 BIS/DC/DRMINMAP/ES/SMAS/CRPM/2018 DU 18 AVR 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est (Autorité Contractante) lance, pour le compte des services du Gouverneur de la Région de l'Est, une Demande de Cotation Pour l'équipement de bureau des services du Gouverneur de la Région de l'Est, suivant les prévisions contenues dans le tableau ci-après:

Régions	Lieu	Montant prévisionnel (en FCFA)	Délais d'exécution des prestations
EST	BERTOUA	22 228 000	Quarante-cinq (45) jours

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation consistent en la fourniture de :

- Salons :
- Chaises en bois et en fer avec mousses:
- Rétroprojecteur ;
- Téléviseur ;
- Fauteuil directeur ;
- GPS pour les services :
- Table de réunion ;
- Installation d'une vidéo surveillance.

## 3. Cout Prévisionnel

**22 228 000 FCFA**

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine.

## 5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le BIP de l'Exercice 2018.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté, dès publication du présent Avis, auprès de l'autorité Contractante, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services, Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

Lors du retrait du Dossier de Consultation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP. Fax, Téléphone...)

## 8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels seront déposées en un temps au plus tard le **10 Mai 2018 à 10 Heures** précisés sous enveloppe cachetée adressée à FAutorité Contractante avec la mention:

**Demande de Cotation N°11 BIS/DC/DRMINMAP/ES/SMAS/CRPM/2018 du 18 AVR 2018  
Pour l'équipement de bureau des Services du Gouverneur de la Région de l'Est**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution intégrale des prestations est fixé à **quarante-cinq (45) jours** calendaire.

## 10. Cautionnement Provisoire

**Quatre cent quarante-quatre milles cinq cent soixante (444 560) FCFA.**

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **Quatre cent quarante-quatre milles cinq cent soixante (444 560) FCFA**.

Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministre chargé des Finances. La validité de cette caution devra être de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est sise au quartier EKOMBITIE, face ELECAM. L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu le **10 Mai 2018 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

La Commission Régionale de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Critères d'évaluation

• **1ère étape:** Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1)  
Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation.  
Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**2ème étape ;** Evaluation de l'offre financière (Volume 2)

### Critères Eliminatoires

- avoir omis un prix unitaire quantifié dans l'offre :
- absence du planning de livraison des matériels :
- attestation de solvabilité financière de moins de 50% du montant du lot :
- n'avoir pas respecté les modèles contenus dans le Dossier de Consultation ;

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le Dossier de Consultation peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services.

*BERTOUA le 18 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***ABDOULKADIRI***

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 020/ AONO/PR/MINMAP/  
DR-EN/CRPM-EN/SMI/BST/2018 DU AVRIL 201817 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
RÉHABILITATION DU CENTRE ARTISANAL DE MAROUA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 39 514 01441313 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de L'Extrême Nord, **Autorité Contractante**, lance pour le compte du Délégué Régional des Petites et Moyennes Entreprises, de L'Economie Sociale et de l'Artisanat de L'Extrême Nord, (Maîtres d'Ouvrage Délégué), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la maîtrise d'œuvre des Travaux de réhabilitation du Centre Artisanal de Maroua, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- l'évaluation des plans ;
- le suivi de l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- suivi quotidien des travaux ;
- le contrôle des pièces techniques notamment le cahier de chantier, les procès-verbaux de réunions et de visites de chantier ;
- le contrôle de conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- la production de rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux à la fin de chaque mois;
- la production d'un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : quatorze millions (14 000 000) Francs CFA.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises BET de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de **la pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du MINPMEESA, de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : **52 39 514 01441313 2021**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000)francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 au plus tard le **08 Mai 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**“Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence**

**N° 020/ AONO/PR/MINMAP/ DR-EN/CRPM-EN/SMI/BST/2018 DU Avril 2018**

**Pour la maîtrise d'œuvre des Travaux de réhabilitation du Centre Artisanal de Maroua, Région de l'Extrême-Nord**

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”***

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent quatre-vingt mille (280 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08 Mai 2018 à 15 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême Nord dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

<b>A) PIECES ADMINISTRATIVES</b>
- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité persistante d'une pièce administrative après délai accordé par la Commission.
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
<b>B) OFFRES TECHNIQUES</b>
- Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés
- N'avoir pas justifié d'au moins d'une prestation au cours des cinq (05) dernières années de la Maîtrise d'œuvre d'un projet de bâtiment (pièces justificatives : copie intégrale du contrat enregistré et PV de réception provisoire) ;
- La note technique inférieure à 70 points sur 100;
<b>C) OFFRES FINANCIERES</b>

- |  |
|--|
| - L'absence d'un prix quantifié dans le détail quantitatif et estimatif et dans le bordereau de prix unitaire; |
| - Absence d'un sous-détail des prix unitaires.   |

**Critères essentiels**

1. Références du Soumissionnaire	15 points
1. Description de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission	10 points
1. Qualité du personnel	45 points
1. Moyens logistiques	20 points
1. Capacité Financière _	10 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à **70 points sur 100** seront ouvertes pour la suite de la procédure.

**15. Attribution**

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclarée attributaire.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78ou à la Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de L'Economie Sociale et de l'Artisanat de L'Extrême Nord.

MAROUA le 17 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 DU 23 AVRIL 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE DIRECTION TOUT TERRAIN 4X4 A LA SCDP.  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SCDP 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
44GG5 ET G.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national ouvert relatif à la fourniture d'un véhicule de direction tout terrain à la SCDP.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Descriptif de la fourniture du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

## 4. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget d'investissement de la SCDP pour le compte de l'exercice 2018 sur les lignes d'imputation 44GG5 et G.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des marchés, sise à l'immeuble siège au rez de chaussée porte 004, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des marchés, sise à l'immeuble siège au rez de chaussée porte 004 Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-cinq mille francs (F CFA 65 000)** payable dans le compte **N° 335 988 60001-44** intitulé "**Compte Affectation Spécial (CAS-ARMP)**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et de Dschang.

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge, au plus tard **le 18/05/2018 à 13h00**, heure locale, à la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise à l'immeuble siège au rez de chaussée porte 004 Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), avec la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 23/04/2018 relatif à la fourniture d'un véhicule de direction tout terrain4\*4 à la SCDP.»**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra produire dans son offre financière, une caution de soumission représentant 2% du montant toutes taxes comprises (TTC) de son offre financière et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elle devra être établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO. Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, celle-ci peut être remplacée par une hypothèque légale.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en original ou en copies certifiées conforme par l'autorité émettrice, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **18/05/2018 à 14h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70 points/100.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

## Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif.

## Offre technique

- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Non-obtention de 70 points sur 100 à l'évaluation technique ;

## Offre financière

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) au modèle prescrit par le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

## 13.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres sera par point et se fera sur la base des critères suivants :

1. Référence de l'entreprise: 30 points
2. Documentation justifiant la fourniture: 30 points
3. Délai de livraison des matériels : 20 points
4. Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché : 20 points

**Soit un total de 4 critères**

## Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La Note Finale sera calculée par la combinaison pondérée des scores techniques et financiers suivant la formule ci-après :

$$NF = 0,7 S(t) + 0,3 S (f)$$

**Avec NF = Note Finale, S(t) = score technique et S(f) = score financier**

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times Fm$$

**F**

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée



Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

## 13. Attribution

L'attribution de la Lettre-Commande se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par la combinaison du score technique et du score financier.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1252.

*DOUALA le 23 Avril 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

***FRIMAT Florent***

## COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CGG/CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L'EP DE MBIALI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MBIALI dans la Commune de GARI-GOMBO.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

\* L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel

travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages;

\* Le gros oeuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises;

Le second oeuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvre joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

\* Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

### 3. Cout Prévisionnel

**18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent) Francs CFA TTC**

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté obtenu à la cellule des marchés de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants : **Tél: 673159067 / 675115489**, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré obtenu à la cellule des marchés de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants : **Tél: 673159067 / 675115489**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le **09 MAI 2018 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AONO/CGG/CIPM/2018 du 22 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L EP DE MBIALI**

**"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution par lot est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à renclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit **Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit **Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le **09 MAI 2018 à 12H00 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non-habituée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois (Sauf à la régularisation dans les délais requis) ;
- 6) Etre titulaire d'un marché abandonné au cours des trois (03) dernières années.
- 7) Etre un entreprise en cours de suspension.

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée. 1 !-

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones **673159067/ 675 11 54 89**.

*GARI-GOMBO le 9 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**KALBAH SIMON**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/ PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/BST/2018  
DU 18 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR  
DE CLOTURE DE 72,00ML D'ENCEINTE A L'INFIRMERIE DE LA PRISON CENTRALE DE MAROUA REGION  
DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 08 109 5113461 2220 282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Régisseur de la Prison Centrale de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un mur de clôture de 72,00ml d'enceinte à l'infirmerie de la prison centrale de Maroua.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

1. Les travaux préparatoires ;
2. Les terrassements ;
3. Les fondations ;
4. Les maçonneries et béton armé en élévations ;
5. L'électricité ;
6. La menuiserie métallique
7. Peinture
8. VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif total est de **vingt-huit millions huit cent mille (28 800 000) de Francs CFA.**

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la protection de l'environnement.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2018

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sises à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1<sup>er</sup> (Domayo comice), Tél/Fax 22 29 31 78.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule d'appui au lancement des appels d'offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1<sup>er</sup> (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès de la Trésorerie Générale de Maroua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1<sup>er</sup>, (Domayo comice), Tél/Fax 22 29 31 78, au plus tard le **10 Mai 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 021/AONO/ PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/BST/2018 DU 18 Avril 2018**

**EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 72,00ML D'ENCEINTE A L'INFIRMERIE DE LA PRISON CENTRALE DE MAROUA**

**REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en Francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après et égale à 2% au plus du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit un montant **576 000 (cinq cent soixante-seize mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **10 Mai 2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1<sup>er</sup>, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### **Pièces administratives**

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou scannée.

#### **Offre technique**

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

#### **Offre financière**

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;

7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
1. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

***NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.***

## 15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua I<sup>er</sup>, (Domayo comice), Tél/Fax 22 29 31 78 et de la Prison Centrale de Maroua.

*MAROUA le 18 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°022/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE  
L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE TITING-DAMAI (PHASE 1), DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE  
L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) MINEE EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5232 422 02 6413622811 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Eau et de l'Energie de l'Extrême-Nord, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de l'électrification Rurale de TITING-DAMAI (PHASE 1), Département du MAYO-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Construction d'une line MT monophasée simple ;
- Construction d'une line MT/BT monophasée simple
- Construction réseau BT 4\*25mm<sup>2</sup> monophasée simple
- Pose et équipement de poste H61 25 KVA 17.32 KV
- Prestations diverses.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000 Francs CFA)** en crédit de paiement.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du **MINEE**, de l'exercice 2018

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sis au quartier COMICE, bâtiment abritant aussi l'agence Express Union Comice, Tél : 222 29 31 54, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Tél : 222 29 31 54, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 60 000(soixante mille) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Trésorerie (Maroua).

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sis au quartier **COMICE, bâtiment abritant aussi l'agence Express Union Comice**, Tél : 222 29 31 54 au plus tard le 10 MAI 2018 à 14h00 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

### EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°022/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU18 AVRIL 2018**

**POUR LES POUR LES TRAVAUX DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE TITING-DAMAI (PHASE 1),  
DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics (BIP) MINEE**

**EXERCICE 2018**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>**

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre(04) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **un million deux cent mille (1 200 000)Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 MAI 2018 à 15h00 heures précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sis au quartier COMICE, bâtiment abritant aussi l'agence Express Union Comice, Tél : 222 29 31 54.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

#### **Offre administrative**

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou scannée.

#### **Offre technique**

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

#### **Offre financière**

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- |     |  |         |
|-----|--|---------|
| 1.  | La présentation des Offres   | oui/non |
| 2.  | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;   | oui/non |
| 3.  | Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; | oui/non |
| 4.  | Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;   | oui/non |
| 5.  | Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 30 millions F CFA ;  | oui/non |
| 6.  | Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;  | oui/non |
| 7.  | Personnels d'encadrement technique sur le chantier;  | oui/non |
| 8.  | Matériels essentiels et des équipements de sécurité ;  | oui/non |
| 9.  | Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);                      | oui/non |
| 10. | Preuves d'acceptation des conditions du marché ;   | oui/non |

***NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 16/20 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.***

#### **15. Attribution**

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 ou à la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie de l'Extrême-Nord.

MAROUA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DU 20 AVRIL 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation des travaux de Réhabilitation et du Centre Médical d'Arrondissement de Logone Birni, dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux Préparatoires ;
- Installation ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Elévation ;
- Charpente – Couverture - Plafond ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Electrification ;
- Plomberie – Sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de : **Cent Vingt Sept Millions Huit Cent Dix Six Cent Quarante Deux (127 810 642) de Francs CFA**

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2017

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1<sup>er</sup>, à Domayo Marché Comice Tél/Fax 22 29 31 78, Maroua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des offres, sise à Proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1, Tél/Fax 22 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1<sup>er</sup> à Domayo, Marché Comice, Tél/Fax 22 29 31 78, au plus tard le **20 AVRIL 2018 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 023/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2018 DU 20 AVRIL 2018**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE) DU 02/02/2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Deux millions quatre Cent mille (2 400 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 MAI 2018** à **10 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1 à Maroua, 1<sup>er</sup> étage, Tél/Fax 22 29 31 78, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

## Critères éliminatoires

### **Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

### **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Cent millions (100 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **trente-neuf (39) critères essentiels sur cinquante-cinq (55)**.

### **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

## Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;  
**JDM n° 1548 du 26 Avril 2018**



- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.



## 15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua sise à proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1<sup>er</sup> à Domayo marché Comice, Tél/Fax 22 29 31 78 et de la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-nord.

MAROUA le 20 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0099/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE D'EMULSEUR FLUOROSYNTHETIQUE POLYVALENT FILMOGENE ET POUDRE POLYVALENTE ABC FINANCEMENT : CE MARCHÉ SERA FINANCÉ PAR LE BUDGET DE L'EXERCICE 2018 SUR LA TACHE N°3040 1001 LIGNE N°610 124**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
LIGNE N°610 124

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'émulseur fluorosynthétique polyvalent filmogène et poudre polyvalente ABC afin de renforcer les performances d'extinction des feux lors des interventions.

## 2. Consistance des prestations

L'entreprise retenue devra procéder à la livraison sur le site de l'aéroport international de Douala, les produits ci-dessous :

- Emulseurs fluorosynthétiques polyvalent « AFFF »

- Poudre polyvalente ABC

Les caractéristiques devront rigoureusement respecter les spécifications précisées dans les termes de référence.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **soixante-dix-huit millions (78 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

L'entreprise devra :

- Etre une entreprise justifiant de l'expérience réelle dans le domaine de la fourniture des émulseurs et/ou de la poudre ;

- Justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de la prestation.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CCAA de l'exercice 2018, sur Ligne N°610 124;

## 7. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA) Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 22 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction Technique (Sous-direction des Marchés), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le 29 MAI 2018 à 14 heures et devra porter la mention :

**« N°0099/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 25 Avril 2018**

## **POUR LA FOURNITURE D'EMULSEUR FLUOROSYNTHETIQUE POLYVALENT FILMOGENE ET POUDRE POLYVALENTE ABC**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison sur site y compris les tests pour cette acquisition est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **29 MAI 2018** à 15heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Pièces administratives falsifiées ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou de l'offre technique;
- non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence du certificat d'origine du matériel proposé ;
- **Note technique inférieure à 70/100 des critères essentiels ;**

### Critères essentiels

Les critères essentiels portent sur :

1- Présentation de l'offre ;

2- Références du fournisseur dans la réalisation des prestations spécialisées dans la fourniture des émulseurs et/ou de la poudre polyvalente;

3- Spécifications techniques conformes aux prescriptions du DAO

4- Délai de livraison.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 2 22 30 47 66, 699 85 24 13, fax : 222 30 33 62, e-mail :contact@ccaa.aero.

YAOUNDE le 25 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CGG/CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L'EP DE MENTSOKA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MENTSOKA dans la Commune de GARI-GOMBO.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;

\* L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages;

\* Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises;

Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

\* Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

## 3. Cout Prévisionnel

**18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent) Francs CFA TTC ;**

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la cellule des marchés de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants: Tél: 673159067 / 675115489, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la cellule des marchés de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants: Tél: 673159067 / 675115489, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous plis fermés les services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le **09 MAI 2018 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CGG/CIPM/2018 du 22 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L'EP DE MENTSOKA.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution par lot est de **Trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.  
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit **Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit **Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le **09 MAI 2018 à 12H00 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

- 1) offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois (Sauf' à la régularisation dans les délais requis) ;
- 6) Etre titulaire d'un marché abandonné au cours des trois (03) dernières années. 7) Etre un entreprise en cours de suspension.

### B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones : **673159067 / 675 11 54 89.**

GARI-GOMBO le 9 Avril 2018

Le MAIRE

**KALBAH SIMON**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 23/04/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES CHASUBLES ET AUTRES MATERIELS D'IDENTIFICATION DES CONDUCTEURS DE MOTO -TAXIS DANS LA VILLE DE DOUALA - PHASE II FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2018.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610 115.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du processus d'assainissement de l'activité mototaxi, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition des chasubles et autres matériels d'identification des conducteurs de mototaxis dans la Ville de Douala pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture de dix mille (10 000) chasubles et dix mille (10 000) autocollants pour l'identification des conducteurs de mototaxi dans la Ville de Douala.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **96 000 000 (Quatre Vingt Seize Millions) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations décrites dans le présent Appel d'Offres feront l'objet d'un (01) seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 610 115.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-Dix Mille (90 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 3359880001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **29/05/2018** à **12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 18/AONO/CUD/CIPM/2018 DU23/04/2018

#### RELATIF A LA FOURNITURE DES CHASUBLES ET AUTRES MATERIELS D'IDENTIFICATION DES CONDUCTEURS DE MOTO-TAXIS DANS LA VILLE DE DOUALA - PHASE II

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **1 920 000 (Un million neuf cent vingt mille) franc CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2018** à **partir de 13heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non validation de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence d'échantillons ou leurs non-conformités aux échantillons par arrondissement présentés aux soumissionnaires ou encore des échantillons ne respectant pas les spécifications techniques

### Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Chiffre d'affaires **Oui/non**
- b) Références du soumissionnaire **Oui/non**
- c) Conformité des fournitures aux spécifications techniques et aux échantillons **Oui/non**
- d) Acceptation des conditions du marché **Oui/non**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : [www.douala.cm](http://www.douala.cm) plus précisément à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité sise à la base de la Voirie Municipale ou la Division des Marchés Publics sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*DOUALA le 23 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 26 AVRIL 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE MEIGANGA**

## **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Délégué Régional des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Meiganga (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

Le présent appel d'offres a pour objet, la maîtrise d'oeuvre des travaux de de réhabilitation de l'hôtel de ville de MEIGANGA.

## **2. Consistance des prestations**

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler les travaux :
  - Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
  - Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
  - Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
  - Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
  - Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
  - Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel s'élève à sept millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf cent quatre-vingt-seize (7 7 99 996) de francs CFA TTC.

## **4. Allotissement**

N/A

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux bureaux d'études de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des études et contrôle technique et surveillance des travaux.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les bureaux d'études intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par BUDGET DU FEICOM/COMMUNE DE MEIGANGA Exercice 2018, Imputation budgétaire : N° Le montant prévisionnel s'élève à sept millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf cent quatre-vingt-seize (7 7 99 996) de francs CFA TTC.

## 7. Consultation du Dossier

N/A

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès du secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42. sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO, de trente mille (30 000) francs CFA.

Les pièces constitutives du présent Appel d'Offres sont :

1. Pièce n°1 : Déclaration d'intention à soumissionner (DIS) ;
2. Pièce n°2 : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AAONO) (version française et anglaise) ;
3. Pièce n°3 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
4. Pièce n°4 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
5. Pièce n°5 : Offre Technique Tableaux Types ;
6. Pièce n°6 : Offre Financière Tableaux Types ;
7. Pièce n°7 : Termes de Référence (TDR) ;
8. Pièce n°8 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
9. Pièce n°9 : Formulaire de soumission (9.1) et modèle de projet de contrat (9.2) ;
10. Pièce N°10 : Textes et fiches modèles à utiliser par les soumissionnaires ;
11. Pièce n° 11 : Grille d'évaluation des offres techniques ;
12. Pièce n°12: Listes des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services de l'Autorité Contractante, Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 1 1 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42. au plus tard le 17/05/2018 à 14 heures.

Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N) 023/AONO/PR/MINMAP/SG /DRAD/SMAS/CRPM/2018 DU 26 MARS 2018 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE MEIGANGA**  
**Financement: BUDGET DU FEICOM/COMMUNE DE MEIGANGA Exercice 2018, Imputation budgétaire : N° A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

La durée des prestations est estimée à cinq (05) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cent vingt (120) Jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA.**

Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

## 12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après qui sont contenus dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- L'enveloppe A -Pièces administratives (volume 1 ) et Offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C -Offre financière (volume 3).

Les deux enveloppes précitées sont placées dans une troisième fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

## 13. Ouverture des Plis

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de répondre à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt (20) jours à compter de la date de publication de cet avis.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 17/05/2018 à 15 heures dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés ntlicfi de l'Adamaoua à Ngaoundéré par la Commission Régionale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet.
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux:
- d) Note technique inférieur à 70/100 ;
- e) Solvabilité financière ou ligne de crédit inférieure à dix millions (10 000 000) de Francs CFA;
- f) Non satisfaction du profil du Chef de Mission ;
- g) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.
- i) Avoir abandonné au cours des trois années un Marché de prestation
- j) Offre financière incomplète ;
- k) Pièces non conformes ;
- l) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- m) Absence du sous détail des prix

### Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ;
- Expérience du BET sur 30 points ;
- Moyens techniques et matériels sur 20 points ;

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

### Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

MMD

$MFil = X \cdot 100$

MS

Avec NF = Note financière, MMD — Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante:

$nf = Ntx60 + nflx40$

100 avec NF= note finale et Nt= Note technique.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Délégation Régionale des Marchés Publics de f Adamaoua. au secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics de f Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 1 1 79 / 222 25 13 39. Fax : 222 25 11 42 ou à la Délégation Régionale du Commerce de f Adamaoua.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

*NGAOUNDERE le 26 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BOUBAKARY SADOU**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES ET ATELIERS DU CMPJ (CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET DE LA PROMOTION DES JEUNE) REGIONAL DE DOUALA-NEW BELL FINANCEMENT BIP 2018 IMPUTATION 52 26 347 06 641422 2811 541 / CAD2**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 26 347 06 641422 2811 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>, Maitre d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des salles de classes et ateliers du CMPJ (centre multifonctionnel et de la promotion des jeune) régional de Douala-New Bell.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les travaux préparatoires, la maçonnerie-béton armé, la menuiserie bois, l'électricité, la peinture

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Dix millions (10 000 000) francs CFA

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes et assujetties au régime du réel.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 52 26 **347 06 641422 2811 541 / CAD2**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup> (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/699 24 87 79, email : [mainenewbellesahoo.fr](mailto:mainenewbellesahoo.fr) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup> (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 4\_3\_03 49/233 43 03 34/699 24 87 79, email : [mairienewbeleyahoo.fr](mailto:mairienewbeleyahoo.fr) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement somme non remboursable de **Vingt (20.000) mille francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2eme

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup>, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 333 43 03 49/ 333 43'03 34 / 699 24 87 79, contre récépissé au plus tard le **29/05/2018 à 14heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 26/04/2018**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES ET ATELIERS DU CMPJ (CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET DE LA PROMOTION DES JEUNE) REGIONAL DE DOUALA? NEW BELL**

**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent Mille (200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2018 à 15heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2<sup>ème</sup>.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en six (06)

- exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement
- L'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect des cinq premiers critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ; La non-conformité du modèle de soumission ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires exigibles notamment un (01) original reproductible.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défailtantes ;
- Pièce administrative non conforme et non régulariser 48h après dépouillement.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

- La capacité financière ;
- Les références de l'entreprise ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Note méthodologie d'exécution des travaux ;
- La visite du site par le soumissionnaire ;
- La présentation générale de l'offre ;

**NB : Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits essentiels.**

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

### Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala Mène• Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP 11409 Téli (237)233 43 03 49/233 43 03 34/699 24 87 79, email : [mairienewbell@yahoo.fr](mailto:mairienewbell@yahoo.fr).

DOUALA le 26 Avril 2018

Le MAIRE

**FAMPOU Denise**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 26/04/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE TRACTOPELLE NEUVE  
MODELE 426F2 À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2EME.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la CAD 2e au titre de l'exercice 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>e</sup>, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'une tractopelle neuve modèle 426F2, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>eme</sup>.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent La fourniture d'une tractopelle suivant les caractéristiques définies dans les spécifications techniques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de l'étude préalable est de quatre-vingt millions (80.000.000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

La fourniture se fait en un (01) lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les fournitures définies, respectant la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises ou concessionnaires.

## 6. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offres sont financées par le budget de la CAD 2<sup>eme</sup>, au titre de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire N°222 100.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup> (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/675 10 77 77, Email : mairienewbell@yahoo.fr avec copie au Chef Service technique, jomardetouka@[yahoo.fr](mailto:yahoo.fr) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup> (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, errai' : [mairienewbell@yahoo.fr](mailto:mairienewbell@yahoo.fr) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-cinq (85.000) mille FCFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup>

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup>, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/675 10 77 77, contre récépissé au plus tard le **29/05/2018 à 14heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/ AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 26/04/2018  
POUR LA FOURNITURE D'UNE TRACTOPELLE NEUVE MODELE 426F2 À LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2<sup>ème</sup>.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture

des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2018 à 15heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2<sup>ème</sup>.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en six (06) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect des quatre premiers critères essentiels ;
- L'absence dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- Pièce non conforme et non régulariser 48 heures après dépouillement.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans lu. Dossier d'Appel d'Offres

1. La capacité financière ;
2. Les références du fournisseur
3. Le service après-vente . Disponibilité des pièces rechanges ;
4. La conformité de la fourniture aux spécifications techniques... ..
5. Présentation générale de l'offre
6. Preuve d'acceptation des conditions du marché

**NB : -Pour\*être techniquement qualifié un soumissionnaire doit valider les cinq premiers critères essentiels.**

### Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

### Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour fa remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup> Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél! (237)233 43 03 49/233 43 03 34/675 10 77 77, email : [mairienewbelleyahoo.fr](mailto:mairienewbelleyahoo.fr)

### Additif à l'Appel d'Offre

Le Maire se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

### Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 37 07 48

*DOUALA le 26 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**FAMPOU Denise**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NEW-BELL BASSA A DOUALA 2EINE FINANCEMENT BIP  
2018 IMPUTATION 52 15 196 02 641422 2811 426**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 15 196 02 641422 2811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>, Maitre d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de New-Bell Bassa A de Douala 2<sup>ème</sup>.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment installation de chantier, travaux préparatoires / terrassement, fondation, maçonnerie — élévation, la charpente couverture, la menuiserie métallique et bois, la peinture, la plomberie-sanitaire, l'électricité, le Carrelage, les travaux de VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq millions (25.000.000) de francs CFA**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes et assujetties au régime du réel.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : **52 15 196 02 641422 2811 426**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2 (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell.; .BP-i-11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05-29 79, email : mairienewbelleyahoo.fr dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup> (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairienewbelle@yahoo.fr dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **quarante-deux mille (42.000) mille francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup>

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup>, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à .New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/77 05 29 79, contre récépissé au plus tard le **29/05/2018** à **14heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 26/04/2018  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NEW-BELL  
BASSA A DOUALA 2erne  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **Cinq cent mille (500.000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture

des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2018** à **15heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2<sup>ème</sup>.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en six (06) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Le non-respect des cinq premiers critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- Pièce administrative non conforme et non régulariser après 48h après dépouillement

### Critères.essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

- La capacité financière ;
- Les références de l'entreprise ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Note méthodologie d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

**NB : Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits essentiels.**

### Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

### Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des **Offres**.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2<sup>ème</sup>. Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : [mairienewbell@yahoo.fr](mailto:mairienewbell@yahoo.fr).

DOUALA le 26 Avril 2018

Le MAIRE

**FAMPOU Denise**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJÉREM

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/DDLD/CDPM/2018 DU 04/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES GITES D'ETAPES DE NIKA EN MOBILIER DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.(LOT UNIQUE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics pour l'Exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Lom et Djérem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de DIANG, (Maître d'Ouvrage) la consultation pour une Demande de Cotation en procédure d'urgence relative à l'équipement de la structure d'accueil des gîtes d'étapes de NIKA en mobilier dans la Commune de DIANG, département du Lom et Djérem, région de l'Est.

## 2. Cout Prévisionnel

**20 000 000 (Vingt millions) FCFA TTC ;**

## 3. Allotissement

N/A

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Publics exercice 2018.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de DIANG, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA.**

## 8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, au plus tard le **15 MAI 2018 à 13 heures précises.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours** maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

## 10. Cautionnement Provisoire

Quatre cent mille (400 000) francs CFA.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

## 12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des offres se fera à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise au quartier MOKOLO I (Rue FNE), le **15 MAI 2018 à 14 heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative
- Pièce falsifiée
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif

### Offres technique

- Pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni 75% de critères de qualification

### Offre financière

- Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation;

### **10.2. Critères de qualification :**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. Chiffre d'affaire du soumissionnaire oui/non
2. La solvabilité financière (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI) oui/non
3. La conformité des fournitures proposées aux spécifications Technique (Spécification Technique paraphé signé et daté à chaque pages) oui/Non
4. Le service après-vente model proposé et signé par le prestataire oui/non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 3 « oui » sur 4) seront examinées.**

## 14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé t'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem, sise 25 rue, 805, perpendiculaire rue SABBAL LECCO.

*BERTOUA le 4 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***RAHMATOU OUMAROU EPSE MOHAMADOU ARMYAOU Saly***

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 025/DC/PR/ MINMAP/DRAD/CRPM/SMI/2018  
DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 DE 18 BOUTIQUES  
AVEC BUREAU ET LATRINES INCORPORÉES AU MARCHÉ DE TIGNÈRE. COMMUNE DE TIGNÈRE,  
DÉPARTEMENT DU FARO ET DÉO, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Tignère, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation pour les travaux de construction d'un bâtiment R+1 de 18 boutiques avec bureau et latrines incorporées au Marché de Tignère. Commune de Tignère, Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua.

## 2. Consistance des prestations

LOT CONSISTANCE DES TRAVAUX  
000 INSTALLATION DE CHANTIER  
200 TERRASSEMENT  
300 OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE  
400 OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE  
500 MAÇONNERIE ET RAVALEMENT  
600 CHARPENTE - COUVERTURE  
900 MENUISERIE METALLIQUE  
1400 ELECTRICITE  
1500 PEINTURE  
1600 ASSAINISSEMENT  
1900 PRISE EN COMPTE DES ASPECT SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX  
2000 EQUIPEMENTS

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-six millions sept cent quatre-vingt

## 4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ;  
BATIMENT.

## 5. Financement

Le présent projet est financé par le Budget PNDP III (IDA), Exercice 2017 suivant la Convention de Financement N°001/2017/PNDP-AD/COMMUNE-TIGNERE du 14 mars 2017.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua (Service de la Passation des Marchés) Tel. (+237) 222 25 11 42/222 25 11 79 ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) PNDP Adamaoua. Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement au secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua (Service de la passation des Marchés) ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 26 Avril 2018 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

## 8. Remises des offres

L'offre ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua (Service de la passation des Marchés).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 025/DC/PR /MINMAP/DR-AD/CRPM/SMR/2018  
DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+I DE 18 BOUTIQUES  
AVEC BUREAU ET LATRINES INCORPOREES AU MARCHE DE TIGNERE,  
COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO,  
REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante. Pour l'exécution des prestations objet, du présent avis est de six (06) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

N/A

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres :** Le 17/05/2018 à 14 heures.

**Lieu de réception des plis :** Secrétariat de la DRMINMAP Adamaoua à Ngaoundéré sise quartier Tongo Galdima route de la gare

## 12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Adamaoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Le 17/05/2018 à 15 heures.

Date et heure d'ouverture des plis : Secrétariat de la DRMINMAP Adamaoua à Ngaoundéré sise quartier Tongo Galdima route de la gare.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés. Dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC. Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment :

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Oui/Non
15.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	
15.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et  signé -Ancienneté > 3 ans	
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté > 3ans	
15.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	
15.4	Méthodologie d'exécution des travaux	

	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	
15.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	
15.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	
15.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	
15.8	Attestation de visite des sites	
15.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	
15.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	
	Total des oui	.../26

**NB : Seules les offres ayant totalisé 19 oui sur 26 seront admises pour la suite de la procédure.**

#### 14. Attribution

Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) Jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua. L'Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de vingt-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre, L'Attestation de visite des sites pour être valable peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ; son représentant ou le chef de village ou représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Régionale de Passation des Marchés de l'Adamaoua les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 222 25 1 1 42 / 222 25 1 1 79 ou à la Cellule

NGAOUNDERE le 26 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**BOUBAKARY SADOU**

# INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT PUBLIC

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/ISMP/CIPM/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT PUBLIC (ISMP)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'équipement des services de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP), le Directeur Général lance un avis de consultation pour la fourniture et la pose du matériel informatique à l'institut.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en l'acquisition des équipements suivants :

N°	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité
1	Imprimante LaserJet noir et blanc (Entreprise)	Vitesse d'impression noir et blanc maxi : 40 ppm ; Recto/Verso + Automatique ; Taille de la mémoire : 1Go ; Type de numérisation : A plat ; Format(s) de papier(s) : A4 (210 x 297 mm), A6 (105 x 148 mm), 10 x 15 cm, A5 (148 x 210 mm), Enveloppe, B6 (125 x 176 mm), C5, DL (110 x 220 mm), Carte postale, C6, B5 JIS ; Type(s) de papier(s) : Etiquettes, Transparents, Enveloppes, Ordinaire ; Ecran LCD : Écran SVGA tactile LCD 20,3 pouces (graphiques couleur) ; Interface avec l'ordinateur : 2 x USB 2.0, Ethernet - RJ45 Femelle ; Compatible Smartphone ; Google Cloud Print	01
2	Onduleur	1100 VA - Puissance en Volts Ampères ; 6 prises parafoudre ; 6 prises sur batteries ; 11min, durée de protection sur batterie à	
<p style="text-align: center;"><b>JDM n° 1548 du 26 Avril 2018</b></p> <p style="text-align: center;">Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm</p>			<p>Page 112 sur 205</p> <p style="text-align: right;">27/04/2018</p>



demi-puissance







N°	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité
1	Imprimante LaserJet noir et blanc (Entreprise)	Vitesse d'impression noir et blanc maxi : 40 ppm ; Recto/Verso + Automatique ; Taille de la mémoire : 1Go ; Type de numérisation : A plat ; Format(s) de papier(s) : A4 (210 x 297 mm), A6 (105 x 148 mm), 10 x 15 cm, A5 (148 x 210 mm), Enveloppe, B6 (125 x 176 mm), C5, DL (110 x 220 mm), Carte postale, C6, B5 JIS ; Type(s) de papier(s) : Etiquettes, Transparents, Enveloppes, Ordinaire ; Ecran LCD : Écran SVGA tactile LCD 20,3 pouces (graphiques couleur) ; Interface avec l'ordinateur : 2 x USB 2.0, Ethernet - RJ45 Femelle ; Compatible Smartphone ; Google Cloud Print	01
3	Ordinateur de bureau	Type Processeur : Intel Pentium G630 ; Vitesse Processeur 2,70 GHz ; Mémoire Cache : 3 Mo ; Modèle : Micro tour ; Carte mère : FSB Intel H61 Express ; Mémoire Installé : 2 Go ; Type Mémoire DDR3 1333 MHz ; Disque dur – Capacité : 500 Go ; Connectique – SATA - Nombre de tours 7200 tours/min - Type Lecteur optique : Graveur DVD +/- RW 16X ; Type lecteur de supports numériques - Lecteur de carte mémoire 6 en 1 ; Type Contrôleur Graphique : Intel HD intégré ; Carte audio (SON) - Type carte son : Realtek ALC656 ; Ecran – Type : TFT, Taille : 20" ; Type clavier : USB – Langue : Azerty ; Type souris – optique – Technologie : USB ; Réseau - Type réseau : Realtek RT8171E Gigabit Intégré ; Ports – VGA : 1 port VGA – USB : 6 ports USB 2.0 ; RJ45 ; 1 Audio In, 1 Audio Out, Entrée Microphone ; 1 DVI ; Système d'exploitation : Windows 7 ou plus	01
4	Moniteur/Ecran d'ordinateur	Type : Mat – Flat ; Modèle : LE1901w ; Résolution : 1440 x 900 - 60Hz ; Ratio : 16:10 ; Dalle : TFT TN ; Luminosité : 250cd/m <sup>2</sup> ; Contraste : 1000 : 1 ; Angles de vision : 160° Horizontal / Vertical ; Inclinaison possible ; Entrée : VGA; Montage externe VESA ;; (configuration standard 4 trous, 100 mm) ; Plage d'inclinaison : <b>-5° Degrés à + 25° degrés d'inclinaison verticale</b>	02
5	Rallonge électrique multiprise	Enrouleur 25 m, 4 prises 16A 3x1 mm <sup>2</sup> ; Certifications et normes : NF C Lcie	02



### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales œuvrant dans le domaine.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'ISMP, exercice 2018.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Directeur Général de l'ISMP sis au quartier Nylon-Bastos, Tel. : 222 20 46 36 / 222 21 20 65 Fax : 222 21 51 50.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat du Directeur Général de l'ISMP sis au quartier Nylon-Bastos (Tel. : 222 20 46 36 / 222 21 20 65 ; Fax : 222 21 51 50) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme de 25 000 (vingt cinq mille FCFA) non remboursables au compte spécial CAS-ARMP ouvert à l'Agence Centrale BICEC Compte n° 33 59 88.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont l'original et quatre (04) copies, marqués comme tel, devra parvenir au secrétariat du Directeur Général de l'ISMP sis au quartier Nylon Bastos, au plus tard le 23 MAI 2018 à 13 heures et ne devra porter que la mention :

### CONSULTATION

**n° 01/DC/ISMP/CIPM/2018 du 26 AVRIL 2018 pour la fourniture et la pose du matériel informatique a l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de sept (07) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra produire un dossier administratif dont la composition figure dans le règlement particulier de la consultation. Les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent et devront dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23 AVRIL 2018 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ISMP dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés à l'ISMP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative ;
- Document falsifié ;
- Offre technique ne respectant pas les spécifications techniques ;
- Offre financière incomplète.

## 15. Attribution

La présente offre est constituée en un (01) lot unique et la lettre commande sera attribuée au cocontractant dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel et est la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

N/A

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Directeur Général de l'ISMP sis au quartier Nylon-Bastos, Tel. : 222 20 46 36 /222 21 20 65 ; Fax : 222 21 51 50.

YAOUNDE le 26 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOKWE EDWARD MISIME**

# CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**CONSULTATION N°004/18/DC/CIPM/CARPA DU 17/04/2018 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) AU TITRE DE L'EXERCICE 2019. YAOUNDÉ-QUARTIER BASTOS, TÉL : 222 21 81 07 ; FAX : 222 21 79 85**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Pour le compte de l'exercice 2019, le Président du CARPA envisage d'engager les services d'une société de gardiennage pour assurer la garde et la surveillance permanente des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat.

## 2. Consistance des prestations

Ces prestations de gardiennage comprendront notamment :

- La garde et la surveillance permanente des bureaux de jour et de nuit ;
- La garde et la surveillance permanente de la résidence du Président de jour et de nuit.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent avis de consultation sont financées par le budget du CARPA exercice 2019 et le cout prévisionnel est de 12 millions de FCFA.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés de gardiennage de droit camerounais agréées.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent avis de consultation sont financées par le budget du CARPA exercice 2019

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Président du CARPA contre quittance de versement d'une somme de 20.000 (Vingt mille ) francs CFA au compte d'affectation spécial ARMP ouvert auprès des agences BICEC.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Président du CARPA contre quittance de versement d'une somme de 20.000 (Vingt mille ) francs CFA au compte d'affectation spécial ARMP ouvert auprès des agences BICEC.

## 9. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du président du CARPA.

Le bordereau descriptif et quantitatif desdites prestations doit être chiffré et déposé au siège du CARPA au plus tard le 18/05/2018, à 10h00, sous enveloppe cachetée adressée au Président du CARPA, avec la mention : « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### Consultation N°04/18/DC/CIPM/CARPA du 17/04/2018

Relative au gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) au titre de l'exercice 2019

Yaoundé-Quartier Bastos, Tél : 222 21 81 07 ; Fax : 222 21 79 85

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de l'exécution des travaux est de un (01) an à compter de la notification à l'entreprise de l'ordre de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et figurant dans la liste jointe en annexe dont le montant est de un million (1 000 000) FCFA ; cette caution a une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de l'offre libellé au nom du Président du CARPA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédents la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque agréée par le MINFI ou le non respect des modèles des pièces de la DC entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu à 11 heures précises par la commission Interne de Passation des Marchés auprès du CARPA en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

Les offres seront dépouillées au plus tard le **18/05/2018** au siège du CARPA.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Elles doivent être accompagnées du modèle de soumission signé.

## 14. Critères d'évaluation

a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative suivant article(01) de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 ;

b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre technique incomplète pour absence d'une pièce suivante :

-attestation de la visite du site ;

-note méthodologique ; organisation et plan d'exécution ;

d) offre financière incomplète

\*absence de l'une des pièces exigées ;

\*omission dans le bordereau des prix unitaires ou le détail quantitatif et estimatif d'un prix unitaire quantifié ;

\*omission dans le sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

e) N'avoir pas satisfait à au moins six (06) critères essentiels sur neuf (09) (6/9)

## 11- critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- Expérience de l'entreprise dans le domaine ;
- -engagement du soumissionnaire à souscrire à une police d'assurance ;
- -la qualification du personnel ;
- -organisation et méthodologie ;
- Matériel à déployer ;
- Capacité financière du soumissionnaire ;
- Attestation de visite du site ;
- Présentation des offres ;
- Acceptation des conditions de la Lettre-Commande.

Tout dossier n'ayant pas satisfait à au moins sis (06) critères essentiels sur neuf(09) (6/9) sera éliminé.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de la DC.

## 16. Durée Validité des Offres

N/A

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Président du CARPA via son secrétariat.

YAOUNDE le 17 Avril 2018

Le PRÉSIDENT

**BONDOMA YOKONO Dieudonné**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 026/DC/PR/ MINMAP/DR-AD/CRPM/SMI/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT LONG DE 10 M ET LARGE DE 5 M SUR LA RIVIÈRE ZANDABA ET UN DALOT SUR LE RUISSEAU NGROUNDONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de MEIGANGA, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation pour les travaux de construction d'un pont long de 10 m et large de 5 m sur la rivière Zandaba et un dalot sur le ruisseau Ngoundondo dans la Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

## 2. Consistance des prestations

N°	DESIGNATION
100	TRAVAUX PRELIMINAIRES
200	TERRASSEMENTS
300	TRAVAUX DE L'OUVRAGE
400	AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS
500	TRAVAUX ROUTIERS
600	PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-trois millions quatre cent vingt-cinq mille quatre-vingt-neuf (83 425 089) Francs F CFA.

## 4. Allotissement

Sans objet.

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TERRASSEMENT & GEIE CIVIL.

## 6. Financement

Le présent projet est financé par le Budget PNDP sur Fonds FED, Exercice 2018 suivant la Convention de Financement N°001/2017/PNDP-AD/COMMUNE - MEIGANGA du 27 Octobre 2017.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua (Service de la passation des Marchés) Tel. (+237) 22 25 1 1 42 / 222 25 1 1 79 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua (Service de la passation des Marchés), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

### TABLE DES MATIERES

#### INVITATION A SOUMMISSIONNER

Par voie d’Affichage

Par Lettre de Demande

#### INSTRUCTIONS AUX SOUMMISSIONNAIRES

Contenu du Dossier de Demande de cotations

Langue de l’offre

Éléments constitutifs d’une offre recevable

Monnaie de l’offre

Durée de validité de l’offre

Conditions de dépôt des offres

Date et heure limite de dépôt des offres

Ouverture des plis

Évaluation des offres

Attribution du marché

Fraude et corruption

#### CONDITIONS DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES

Conditions de recevabilité administrative

Conditions de qualification technique

Conditions de qualification financière

#### MODÈLES DES PIÈCES CONSTITUANT LA COTATIONS

1. LETTRE DE SOUMMISSION

2. BORDEREAU DU PRIX QUANTITATIF ET ESTIMATIF

3. DECLARATION DE QUALIFICATION

4. LETTRE COMMANDE

5. MODELE FICHES PERSONNEL ET MATERIEL

#### DOSSIER TECHNIQUE

A. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

B. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

C. Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES)

D. Bordereau des Prix Unitaires

E. Cadre du Devis quantitatif et Estimatif

F. Plans des ouvrages

G. Liste des Banques et Compagnies d’Assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

L’offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglais.

Le soumissionnaire placera l’original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué Régionale des Marchés Publics de l’Adamaoua (Service de la passation des Marchés). L’enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 026/DC/PR /MINMAP/DR-AD/CRPM/SMI/2018 DU 26 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D’UN PONT LONG DE 10 M ET LARGE DE 5 M SUR LA RIVIERE ZANDABA ET UN DALOT SUR LE RUISSE AU NOUNDONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L’ADAMAOUA A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par l’Autorité Contractante, pour l’exécution des prestations objet, du présent avis est de six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres :** Le 17/05/2018 à 14 heures.

**Lieu de réception des plis :** Service de la passation des Marchés de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua.

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Adamaoua. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis :** Le 17/05/2018 à 15 heures.

**Lieu d'ouverture des plis :** DRMINMAP Adamaoua à Ngaoundéré sise quartier Tongo Galdima.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5. Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC. Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Oui/Non
15.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	
15.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et  signé -Ancienneté > 3 ans	
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté > 3ans	
15.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	
15.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	
15.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	
15.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	
15.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	
15.8	Attestation de visite des sites	
15.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	
15.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	
	Total des oui	.../26

**NB : Seules les offres ayant totalisé 19 oui sur 26 seront admises pour la suite de la procédure.**

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Adamaoua, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionneur présentant l'offre évaluée la moins disante et reconue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua. Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite des sites pour être valable peut être signée par le Maitre d'Ouvrage, son représentant ou le chef de village ou représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 222 25 1 1 42 / 222 25 11 79 ou à la Cellule « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 26 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**BOUBAKARY SADOU**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°09/ASMI/CUD/SG/DURSAP/2018 DU 24/04/2018 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2018 DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection des Cabinets ou Bureaux d'Études devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour le contrôle et la supervision des travaux d'illuminations festives des fêtes de fin d'année 2018 dans la ville de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC) et l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

## 3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt (ASMI) est ouvert aux Cabinets ou Bureaux d'Études locaux, à l'exclusion des :

- Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon les règles du droit commercial ;
- Entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un Marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais et en **trois (03) exemplaires** dont **un (01) original** et **deux (02) copies** marqués comme tels, devront parvenir sous pli scellé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 42 15 09 / / Fax: (237) 233 43 30 90, au plus tard le **30/05/2018/2018** à **15Heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°09/ASMI/CUD/SG/DURSAP/2018 DU 24/04/2018 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2018 DANS LA VILLE DE DOUALA**

## 5. Composition du dossier

### DOCUMENTS À FOURNIR

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du Siege social du soumissionnaire ;
- La copie certifiée de la patente de l'année en cours faisant ressortir un chiffre d'affaire d'au moins dix millions (10 000 000) FCFA ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

**NB : Tous ces documents devront dater de moins de trois (03) mois**

L'absence et/ou la non validité de l'un de ces documents entraînera l'élimination de la candidature. Les justificatifs correspondants au respect des critères de sélection ci-après.

## 6. Critères d'évaluation

### Capacité de la Société

Les candidats retenus devront répondre aux conditions particulières ci-dessous :

CRITÈRE	SEUIL MINIMUM
1. Motivation	Note de motivation pour l'intérêt de la prestation
1. Références techniques	<p>Avoir réalisé au moins deux (02) projets de maîtrise d'œuvre dont au moins <b>un (01) projet de complexité similaire</b> à celui cité en référence, au cours des cinq (05) dernières années.</p> <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La copie de l'extrait de chaque Marché comportant la première page du marché et la page de signatures du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles, ressortant le nom du Maître d'Ouvrage, ses coordonnées et le lieu d'exécution du projet ;</li> <li>● Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué, pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.</li> </ul>
1. Personnel	<p>CV du Personnel essentiel suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénieur Electricien (Chef de Mission)</li> <li>- Ingénieur Paysagiste</li> <li>- Ingénieur QHSE</li> </ul>

### Capacité du personnel

Le personnel clé du candidat doit avoir une bonne qualification et une expérience certaine.

- **Qualification et expérience :**

**Chef de Mission**

- Formation : Ingénieur des travaux de Génie électrique ou électrotechnique;
- Expérience dans les prestations de contrôle des travaux de génie électrique ;
- Cinq (05) années d'expérience, donc au moins trois (03) années dans le degré de responsabilité comparable.

**b) Un Ingénieur Paysagiste/Architecte/Designer urbain**

- Formation : BAC +3;
- Expérience dans les prestations d'aménagement/décoration en milieu urbain ;
- Trois (03) années d'expérience au moins

**b) Un (01) Responsable Qualité Sécurité Environnement (QSE)**

- Formation : Bac+3 en QSE ;
- Expérience dans le domaine du contrôle de la Qualité et de la Sécurité dans des projets d'infrastructure ;
- Cinq (05) années d'expérience, dont au moins trois (03) années dans le degré de responsabilité comparable

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Motivation du BET	15
2	Références et prestations similaires justifiées (20 points par projet validé)	40
3	CV du Personnel (15 points par Expert)	45

**NB : Seuls les candidats ayant totalisés à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres subséquent.**

**7. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Urbanisme et de la Salubrité Publique (Département de la Salubrité et du Paysagement à Youpwe-Douala).

**8. Evaluation et publication des resultats**

Les Bureaux d'Études ou groupements de Bureaux d'Études retenus à l'issue de cette évaluation, seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres subséquent, conformément à l'Article 12, alinéa 6 du Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

*DOUALA le 24 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## COMMUNE DE NGAOUNDAL

**SUSPENSION D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/SAAONO/CNDAL/2018 FAISANT SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°001191/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR /MZT DU 21/02/2018,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, Suspend l'avis d'appel d'offre national ouvert n° N°004/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2018 DU 23/02/2018 relatif à l'entretien et l'ouverture de la route de MAFARA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

*NGAOUNDAL le 28 Février 2018*

*Le MAIRE*

**BAKARI ABOUBAKAR**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 011 /C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/PU/A0NO/MINEPIA/CDPM/CUP1VI/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE GENITEURS ET ALIMENTS D'AQUACULTURE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **ROYAL TRADING SARL, BP 121 Douala.**

- DELAI DE LIVRAISON: **trente (30) jours**
- MONTANT : **44 718 750 (Quarante-quatre millions sept cent dix-huit mille sept cent cinquante) Francs CFA**  
Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**



# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 010/C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT INFRACTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/PU/AONO/MINEPIAJCDPM/CIPM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été déclaré infructueux, l'Avis d'Appel d'Offres N° 002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 du 28 février 2018 relatif à l'acquisition d'un véhicule.

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 021/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM/2018 DU 23 AVRIL 2018 PORTANT  
 PUBUCATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°  
 014/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/CDPM/C-DJ/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX  
 DE VIABIU5ATION DE LA BASE VIE DU PARC NATIONAL DE LA VALLEE DU MBERE, COMMUNE DE  
 DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 021/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 23 AVRIL 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	base vie du parc national de la vallée du Mbéré	ETS ADIS BP: 10 MEIGANGA TEL : 678 69 76 76	12 998 250	12 998 250	03 MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

*MEIGANGA le 23 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***TUE ANDRÉ***

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°023/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 27 FÉVRIER 2018, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION/CONSTRUCTION DU CENTRE « MÈRES ET ENFANTS » DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE LOGBABA, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE LOGBABA BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°023/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
MEGA BUSINESS SARL, BP : 1521 Douala, Tél : 655 43 60 88	74 584 853	Six (06) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement du marchés y relatif.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Motif
ENOCAM SARL,  BP 4818 Douala, Tél 697 85 67 05	Offre financière plus élevée.
BIS FARUNX BTP, BP 1521 Douala, Tél 677 05 18 03	Pièces falsifiées

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

**N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.**

*DOUALA le 20 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

## COMMUNE DE POUMA

**COMMUNIQUE N°03/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 06 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BOUCLE ITAT MBAI —LOGMBON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE AU PK4 +200 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

AUTORITE CONTRACTANTE ,

Par décision N°03/SG/SPM/CP/2018 DU 11 avril **La société KJBTP SARL BP : 10333 Douala** Tel : 693618785 a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de Cent cinquante six millions, quatre cent vingt mille, quatre cent quarante deux francs **156 420 442 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de six (06) mois.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

*POUMA le 18 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

## COMMUNE DE POUMA

**COMMUNIQUE N°02/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 06 MARS 2018 POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES EN TERRE À POUMA CENTRE DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N /SG/SPM/CP/2018 DU 11 avril **L'ETS MANSAB BP : 115 Kribi** Tel : 673 04 13 13 a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de Cinquante neuf millions, sept cent quatre vingt cinq, neuf cent quatre vingt treize francs **59.785.993FCFA TTC** pour un délai d'exécution de trois (03mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

*POUMA le 18 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

## COMMUNE DE POUMA

**COMMUNIQUE N°01/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 06 MARS 2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BOUCLE ITAT MBAI –LOGMBON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE AU PK4 +200 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N /SG/SPM/CP/2018 DU 11 avril **L'ETS BEC ( Bureau d'Expertise et de construction) BP : 667 Edea** Tel : 694676284 a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de Dix millions cent dix sept mille cent soixante dix francs **10.117.170 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de six (06mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

*POUMA le 18 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

## COMMUNE DE POUMA

**COMMUNIQUE N°04/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 09 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE (MODÈLE1) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N°04/SG/SPM/CP/2018 DU 11 avril **L'ETS ABS ENGINEERING BP : 8213 Yaoundé** a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de Vingt cinq millions de francs **(25.000.000 FCFA) TTC** pour un délai d'exécution de trois (03mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous

*POUMA le 18 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 012/C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LA FABRICATION DES CAGES FLOTTANTES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **ROYAL TRADING SARL, BP 121 Douala.**

- **DELAI DE LIVRAISON:** trente (30) jours
- **MONTANT : 49 131 000 (Quarante-neuf millions cent trente un mille) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 013 /C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/IVIINEPIA/CDPM/C1PM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DE PECHE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **ETS MEFANDE et FILS BP 12 843 Yaoundé.**

- **DELAÏ DE LIVRAISON: vingt (20) jours**
- **MONTANT : 44 054 915 (Quarante-quatre millions cinquante-quatre mille neuf cent quinze) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce delai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°022/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 16 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LE R DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONGSAMBA BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°022/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 20/04/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
DEMAI SON SARL BP : 2706 YAOUNDE tel : 699 608 251	59 993 119	04 (Quatre)

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement du marchés y relatif.

*DOUALA le 20 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**COMMUNIQUE N° 001 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CAY5/CIPM DU 12 MARS 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** communique :

Vu la lettre N°0049/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/00S.nj/18 DU 17 Avril 2018 ;

L'entreprise **ETS GUYLENNE B.P : 441 YAOUNDE** a été retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique du CAMP SONEL ESSOS dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

**Montant HT :** 13 777 980

**Montant TTC :** 16 429 951

**Délai d'exécution :** Trois (03) Mois

L'entreprise devra prendre attache avec l'Autorité Contractante en vue de la signature de la Lettre – Commande.

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**COMMUNIQUE N° 002 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY5/CIPM/2018 DU 13 MARS/2018 POUR LA  
CONSTRUCTION DE BLOCS MATERNELS A L'EMP D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE YAOUNDÉ V, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** communique :

L'entreprise **DEMAGWL SARL, B.P : 3189 YAOUNDE** a été retenue pour l'exécution des travaux de construction de blocs maternels à l'EMP d'ABOM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

**Montant HT :** 20 951 782

**Montant TTC :** 24 985 000

**Délai d'exécution :** Trois (03) Mois

L'entreprise devra prendre attache avec l'Autorité Contractante en vue de la signature de la Lettre – Commande.

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

**PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED SUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	Period of execution
1	Request For Quotation  N°.001/RQ/CANIYU/TB/P1B 2018 of 14/03/2018 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE, KAJIFU, AKWAYA SUB DIVISION MANYU DIVISION SOUTH WEST REGION	ANONG AND  , SONS  ENTERPRISE P.0 BOX 34 MAMFE	7 456 112	ONE  (01)  MONTH

The unsuccessful bidders have 15 days to withdraw their bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bid will be destroyed.

MAMFE le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

**PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED SUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	Period of execution
1	Request For Quotation N°.002/RQ/CA/MYU/TB/PB3 2018 of 22/03/2018 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE, EKOK, EYUMOJOCK SUB DIVISION MANYU DIVISION SOUTH WEST REGION	WORLD TRANSMISSION SERVICE P.O BOX 13 MAMFE	8.000.000	ONE (01) MONTH

The unsuccessful bidders have, 15 days to withdraw their bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bid will be destroyed.

This Tender Result could be used to serve for the release of bid bonds for unsuccessful bidders.

MAMFE le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMAP/SPM/2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBERE, COMMUNIQUE :**

Les potentiels soumissionnaires à la consultation N°003/DC/DDMP-MB/CDPIV1-MB/CDJ/2018 du 15 mars 2018 relative à la Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical au CSI de HOURO-ADE, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua sont informées que pour des modifications apportés au devis par l'Ingénieur les dates de dépôt des offres prévues le 23 avril 2018 à 14 heures (heure locale), sont reportées au 27 avril 2018 à 14 heures (heure locale) et à 15 heures (heure locale) pour l'ouverture des offres.

Le reste sans changement. /-

*MEIGANGA le 20 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***TUE ANDRÉ***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**COMMUNIQUE N° 026/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M°BY/SPM/BMI/2018 PORTANT PUBUCATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/R-AD/D-M°BY/DDMAP/C-BKM/CDPMP/2018 DU 20/03/2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE SONGKOLONG EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décisions /D/R-AD/D-M°BY/DDMAP/SPM/BMI/2018 DU 16 AVRIL 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrisé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM	C.M.A DE SONGKOLONG	ETS MEGA SERVICES TEL: 691 56 49 66/ 675 23 40 26	7 858 575 FCFA	7 858 575 FCFA	02 MOIS	ATTRIBUTAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 16 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**MOHAMADOU AMINOU**

## COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT BIP, EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 01/DM/MO/CIPM/C-TIB/2018 du 02 MARS 2018, la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise ci-après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
1	ETS MAHAMAT & FRERES BP NGAOUNDAL	24 957 684 FCFA	90 jours	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et plus tard dans sept (07) jours qui suivent, pour rétablissement de ladite Lettre-Commande.

*TIBATI le 2 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**DAHIROU AMADOU**

## COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT BIP, EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 02/DM/MO/CIPM/C-TIB/2018 du 02 MARS 2018, la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise ci-après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
1	ETS NKAM-NKAM BP 13 TIBATI	20 000 000 F CFA	90 jours	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire après négociation

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et plus tard dans sept (07) jours qui suivent, pour rétablissement de ladite Lettre-Commande.

*TIBATI le 2 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**DAHIROU AMADOU**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
002/DCO/ASCNPD/  CIPM/2018	Gardiennage des services centraux à l'ASCNPD	AFRICA SECURITY CAMEROUN  B.P: 2174 Yaoundé  Tel : 694 44 84 35/ 694 45 72 49  N°Cont : M129400001731U	14 953 950 FCFA	12 mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 24 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

**Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

**Vu** le Décret n°2001/048du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu** La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Vu** la DCO n°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 pour le gardiennage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** les offres des soumissionnaires ;

~~**Vu** le Procès-Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres de cotation de la Commission Interne de Passation des~~

**JDM n° 1548 du 26 Avril 2018**

Page 155 sur 205

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

27/04/2018



Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessités de services,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour le gardiennage à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget de fonctionnement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 348 01 340 000 670 060**.

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Délais de livraison</b>
AFRICA SECURITY CAMEROUN  B.P: 2174 Yaoundé  Tel : 694 44 84 35/ 694 45 72 49  N°Cont : M129400001731U	14 953 950 FCFA	12 mois

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais, /-  
YAOUNDE le 24 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N° 24 /C/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
DCO n°001/DCO/ASCNPD/  CIPM/2018	Ménage des services centraux à l'ASCNPD	TWINLEX LTD  B.P: 8219 Yaoundé  Tel : 694 05 37 00/ 677 28 28 26  RC/YAO/210/A/230  N°Cont : P048400405913B	8 999 798 FCFA	12 mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 24 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**ADDITIF N°001/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT RECTIFICATIF DE LA DÉCISION N°010/D/PRIMINMAP/DR-LT/SMI/EEE/201R, DU 19 MARS 2018, RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, AINSI QUE SON COMMUNIQUÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Financement
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP), Exercice 2018.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget FEICOM/ Commune de NGAMBE, exercice 2017.</p>

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2018 DU 13 AVRIL 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EXTREME NORD**

**FINANCEMENT**  
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)  
**IMPUTATION**  
 N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des **Projets à Impacts Rapides**, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Autorité contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux construction des infrastructures scolaires dans certaines Communes de la Région de l'Extrême-Nord.

Les travaux sont répartis suivant l'allotissement ci-après :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET
DARAK	18	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à <b>EP Groupe 2 DARAK Centre</b>
HILE ALIFA	19	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs dans les <b>EP de KASSLAR EP BARGARAM</b>
LOGONE BIRNI	20	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec latrines à <b>EP DAVA</b>
ZINA	21	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs avec latrines à EP de <b>MAN EP GADABOU-DABIA</b>
<b>MONTANT TOTAL</b>		

**NB : un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Plomberie et sanitaire.

### 3. Cout Prévisionnel

LE COUT ESTIMATIF TOTAL EST DE 193 000 000 FCFA

### 4. Allotissement

**un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cent mille (100 000) franc cfa** payable au Trésor Public de Maroua au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Délégation Régionale des Marchés Publics à Maroua, le **04 Mai 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 019/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2018 DU 13 AVRIL 2018**

**POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES**

**(CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD**

**LOT N°.....**

***Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires par lot**.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste



figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET
DARAK	18	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à <b>EP Groupe 2 DARAK Centre</b>
HILE ALIFA	19	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs dans les <b>EP de KASSLAR</b> <b>EP BARGARAM</b>
LOGONE BIRNI	20	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec latrines à <b>EP DAVA</b>
ZINA	21	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs avec latrines à EP de <b>MAN</b> <b>EP GADABOU-DABIA</b>

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées N(03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps, le 04 Mai 2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua I<sup>er</sup>, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup>étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>ème</sup>étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- **3<sup>ème</sup>étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Absence d'une pièce administrative;
- a) Non-conformité persistente d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- b) Fausse déclaration
- c) Pièce falsifiée ou scannée

### Offre technique



- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- c) Pièces non conformes ;
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés, scannés ou non authentique ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26)**.

## **Offre financière**

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

## **Critères essentiels**

- |     |  |         |
|-----|--|---------|
| 1.  | La présentation des Offres   | oui/non |
| 2.  | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;   | oui/non |
| 3.  | Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; | oui/non |
| 4.  | Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;   | oui/non |
| 5.  | Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 millions F CFA ;  | oui/non |
| 6.  |  | oui/non |
|     | Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;  |         |
| 7.  | Personnels d'encadrement technique sur le chantier;  | oui/non |
| 8.  | Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;  | oui/non |
| 9.  | Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);                      | oui/non |
| 10. | Preuves d'acceptation des conditions du marché ;   | oui/non |

## **15. Attribution**

Le Délégué Régional des Marchés Publics, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua 1<sup>er</sup>, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78 et au FEICOM à Maroua.

MAROUA le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

**Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

**Vu** le Décret n°2001/048du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu** La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Vu** la DCO n°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 pour le gardiennage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** les offres des soumissionnaires ;

~~**Vu** le Procès-Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres de cotation de la Commission Interne de Passation des~~

**JDM n° 1548 du 26 Avril 2018**

Page 164 sur 205

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

27/04/2018



Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessités de services,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour le gardiennage à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget de fonctionnement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 348 01 340 000 670 060**.

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Délais de livraison</b>
AFRICA SECURITY CAMEROUN  B.P: 2174 Yaoundé  Tel : 694 44 84 35/ 694 45 72 49  N°Cont : M129400001731U	14 953 950 FCFA	12 mois

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais, /-  
YAOUNDE le 24 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TAOSSI**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**COMMUNIQUE N° 001 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CAY5/CIPM DU 12 MARS 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** communique :

Vu la lettre N°0049/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/00S.nj/18 DU 17 Avril 2018 ;

L'entreprise **ETS GUYLENNE B.P : 441 YAOUNDE** a été retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique du CAMP SONEL ESSOS dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

**Montant HT :** 13 777 980

**Montant TTC :** 16 429 951

**Délai d'exécution :** Trois (03) Mois

L'entreprise devra prendre attache avec l'Autorité Contractante en vue de la signature de la Lettre – Commande.

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**COMMUNIQUE N° 002 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY5/CIPM/2018 DU 13 MARS/2018 POUR LA  
CONSTRUCTION DE BLOCS MATERNELS A L'EMP D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE YAOUNDÉ V, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** communique :

L'entreprise **DEMAGWL SARL, B.P : 3189 YAOUNDE** a été retenue pour l'exécution des travaux de construction de blocs maternels à l'EMP d'ABOM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

**Montant HT :** 20 951 782

**Montant TTC :** 24 985 000

**Délai d'exécution :** Trois (03) Mois

L'entreprise devra prendre attache avec l'Autorité Contractante en vue de la signature de la Lettre – Commande.

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**COMMUNIQUE N° 003 /CAY5/CIPM/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY5/CIPM DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOLMESSENG, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** communique :

L'entreprise **ETS ROSE DECOR, B.P : YAOUNDE** a été retenue pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de NKOLMESSENG dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

**Montant HT : 9 643 586**

**Montant TTC : 11 499 976**

**Délai d'exécution : Trois (03) Mois**

L'entreprise devra prendre attache avec l'Autorité Contractante en vue de la signature de la Lettre – Commande.

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

**DECISION N°003/D/PR/MINMAP;SG/DRE/DDK/CPDM;2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 DU 09FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLESPRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 décembre 2010 Portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 Portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 Portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°0001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 du 09/02/2018 pour les Travaux de construction des blocs de deux(02) salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune de Kentzou, Département de la Kadey, Région de l'Est.

Vu les offres du soumissionnaire reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, le procès-verbal d'examen du dossier du 14 mars 2018 et le Rapport d'analyse et de comparaison desdites offres, présentés par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Kadey ;

Vu l'Avis Technique de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey dressé le 06 avril 2018;

DECIDE :

Article 1 : Sont déclarés adjudicataires des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/ZOIS du 09/02/2018, les soumissionnaires ci-après désignés :

N° Lot	Adjudicataires	Montant TTC En FCFA	Délais d'exécution	Localités	Observations
01	ETS AGOUME Tel : 675 513447	16 962 525	04 mois	EP KENTZOU	Offre jugée conforme pour l'essentiel. GROUPE2
02	ETS SAYO CAMEROUN SARL Tel : 675 653 414	16 962 481	04 mois	EP KENTZOU	Offre jugée conforme pour l'essentiel. IB

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*BATOURI le 10 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*ELOUNDOU Alphonse*

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

**DECISION N° 004 /D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PULIQUE DE ZIMBIDANS LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 décembre 2010 Portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 Portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 Portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°OOI/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/201 du 09/02/2018 pour les Travaux de construction d'un bloc de deux(02} salles de classe à 1' école publique de ZIMBI dans la Commune de OUI), Département de la Kadey, Région de l'Est.

Vu les offres du soumissionnaire reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, le procès-verbal d'examen du dossier du 15 mars 2018 et le Rapport d'analyse et de comparaison desdites offres, présentés par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Kadey ;

Vu l'Avis Technique de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey dressé le 06 avril 2018;

### DECIDE :

Article 1 : Est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AOND/MINMAP/DDK/CDPM/ZGIB du 09/02/2018, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° Adjudicataires	Montant TTC En FCFA	Délais d'exécution	Localités	Observations
01 ETS VICKY ET FILS Tel : 650 712 831	17 174 051	04 MOIS	EP ZIMBI	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*BATOURI le 10 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**ELOUNDOU Alphonse**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

**DECISION N°005 /D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 décembre 2010 Portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 Portant création organisation et fonctionnement des Commissions de

Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 Portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°OOI/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 du 09/02/2018 pour les Travaux de construction des blocs de deux(02) salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune de Ketté, Département de la Kadey, Région de l'Est.

Vu les offres du soumissionnaire reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, le procès-verbal d'examen du dossier du 28 mars 2018 et le Rapport d'analyse et de comparaison desdites offres, présentés par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Kadey ;

Vu l'Avis Technique de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey dressé le 06 avril 2018;

**DECIDE :**

Article 1 : Sont déclarés adjudicataires des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 du 09/02/2018, les soumissionnaires ci-après désignés

N° Lot	Adjudicataires	Montant TTC En FCFA	Délais d'exécution	Localités	Observations
01	ETS AMINCO Tel: 699 925 2	17 274 817	04 MOIS	EP OUNDJIKI	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel.
02	ETS AMINCO Tel: 699 925 2	17 340 405	04 MOIS	EP KETTE 1	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiqué partout où besoin sera.

*BATOURI le 10 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***ELOUNDOU Alphonse***

## COMMUNE DE POUMA

### DECISION N°02/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès –verbal de la session du 04 Avril 2018 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 du 06 Mars 2018 pour la réhabilitation des voies en terre dans la ville de Pouma, Commune de Pouma département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**DECIDE-**



**Article 1<sup>er</sup> :** L'ETS MANSAB BP : 115 Kribi Tel : 673 04 13 13est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la lettre-commande :** Pour la réhabilitation des voies en terre dans la ville de Pouma, Commune de Pouma département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**Montant de la lettre-Commande :** 59 785 993 FCFA TTC

**Délai d'exécution :** 03 mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

*POUMA le 11 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

## COMMUNE DE POUMA

### DECISION N°03/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès –verbal de la session du 04 Avril 2018 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 du 06 Mars 2018 pour les travaux d'aménagement de la boucle ITAT MBI –LOGMBON avec construction d'un ouvrage au PK4 +200 dans la Commune de Pouma, département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**DECIDE**

**JDM n° 1548 du 26 Avril 2018**

Page 175 sur 205

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

27/04/2018



**Article 1<sup>er</sup>** : La société **KJBTP SARL BP : 10333 Douala** Tel : 693618785 est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la lettre-commande** : Pour les travaux d'aménagement de la boucle ITAT MBAI –LOGMBON avec construction d'un ouvrage au PK4 +200 dans la Commune de Pouma, département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**Montant de la lettre-Commande** : 156 420 442 FCFA TTC

**Délai d'exécution** : 06 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

*POUMA le 11 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

## COMMUNE DE POUMA

### DECISION N°01/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès –verbal de la session du 03 Avril 2018 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 du 09 Mars 2018 pour la maîtrise d'œuvre du suivi et du contrôle des travaux d'aménagement de la boucle ITAT MBAI –LOGMBON avec construction d'un ouvrage au PK4 +200 dans la Commune de Pouma, département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**DECIDE**

JDM n° 1548 du 26 Avril 2018

Page 178 sur 205

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

27/04/2018



**Article 1<sup>er</sup> :** L'ETS BEC (Bureau d'Expertise et de construction) BP : 667 Edea Tel : 694 676 284 est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la lettre-commande :** Pour maîtrise d'œuvre du suivi et du contrôle des travaux d'aménagement de la boucle ITAT MBAI –LOGMBON avec construction d'un ouvrage au PK4 +200 dans la Commune de Pouma, département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**Montant de la lettre-Commande :** 10 117 170 FCFA TTC

*POUMA le 11 Avril 2018*

**Délai d'exécution :** 06 mois

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

## COMMUNE DE POUMA

### DECISION N°04/SG/SM/CIPM/CP/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE –COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès –verbal de la session du 03 Avril 2018 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2018 du 09 Mars 2018 pour les travaux de construction d'un centre zootechnique vétérinaire (modèle1) dans la Commune de Pouma, département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**DECIDE-**



**Article 1<sup>er</sup>** : L'ETS ABS ENGINEERING BP : 8213 Yaoundé est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la lettre-commande** : Pour les travaux de construction d'un centre zootechnique vétérinaire (modèle1) dans la Commune de Pouma, département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

**Montant de la lettre-Commande** : 25.000.000 FCFA TTC

**Délai d'exécution** : 03 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

*POUMA le 11 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**DECISION N°001 /D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2017 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION DE GÉNITEURS ET ALIMENTS D'AQUACULTURE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;**

Vu La Constitution ;  
Vu La Loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;  
Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;  
Vu Le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;  
Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;  
Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics Administratifs ;  
Vu la Décision N° 0326/D/MINMAP/SG/DAJ du 02 Juillet 2015 portant désignation des Présidents par Intérim des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;  
Vu La Décision N° 0000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 portant constatation à titre transitoire des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public ;  
Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 18 Avril 2018  
Vu Les nécessités de service.

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>e</sup>** : Est déclaré adjudicataire de l'Avis de Dossier d'Appel d'Offres N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 du 28 février 2018 : **ROYAL TRADING SARL BP 121 Douala**

**Article 2** : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**DECISION N°002/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPWCIPM/2017 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS POUR LA FABRICATION DES CAGES FLOTTANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;**

Vu La Constitution ;  
Vu La Loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;  
Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;  
Vu Le Décret na 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;  
Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;  
Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;  
Vu la Décision N° 0326/D/MINMAP/SG/DAJ du 02 Juillet 2015 portant désignation des Présidents par Intérim des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;  
Vu La Décision N° 0000119/D/MINMAP/SGJDAJ du 18 février 2016 portant constatation à titre transitoire des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public ;  
Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 18 Avril 2018  
Vu Les nécessités de service.

## **DÉCIDE**

**Article 1er** - : Est déclaré adjudicataire de l'Avis de Dossier d'Appel d'Offres N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 du 28 février 2018 : **ROYAL TRADING SARL BP 121 Douala**

**Article 2** : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- .

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**DECISION N°003/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2017 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS DE PÊCHE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;**

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/NMINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Décision N° 0326/D/MINMAP/SGJDAJ du 02 Juillet 2015 portant désignation des Présidents par Intérim des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu La Décision N° 0000119/D/MINMAP/SGIDAJ du 18 février 2016 portant constatation à titre transitoire des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 18 Avril 2018

Vu Les nécessités de service.

## **DÉCIDE**

**Article 1er** - : Est déclaré adjudicataire de l'Avis de Dossier d'Appel d'Offres N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 du 28 février 2018: **ETS MEFANDE et FILS BP 12 843 Ydé**

**Article 2** : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 18 Avril 2018*

*Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

**DÉCISION N°0149/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 28/03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°053/AONO/RE/BIS/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 19/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES À L'EP D'ADJANE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MESSAMENA FINANCEMENT ; BIP - MINEDUB - EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante;

- Vu La Constitution
- Vu Le décret n°2004/275 du 14 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics
- Vu Le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement
- Vu Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement :
- Vu Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013
- Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Vu Le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
- Vu L'arrêté n° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 de Monsieur le Président de la République portant nomination de Monsieur ANGONG Denis, Ingénieur Principal des Travaux de Génie Civil, au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nyong
- Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics:

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

- Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°053/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 du 19/01/2018;
- Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong transmis ce 28/03/2018;

Considérant les nécessités de service

## **DÉCIDE:**

ARTICLE 1er; L'Entreprise Ets CAMEROUN COMPANY OF CONSTRUCTION ELECTRICAL (CCCE), B.P. 16 533 YAOUNDE,

TÉL 696 526 709, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la construction d'un bloc de deux logements d'astreintes à l'EP d'ADJANE dans la Commune de MESSAMENA, unique lot à l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

O Montant de la lettre-commande : 16 628 002 (Seize millions six cent vingt huit mille francs TTC);

o Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*ABONG-MBANG le 28 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**ANGONG DENIS**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

**DECISION N°002 /D/PR/IVILNMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/ZOIS DU 09FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLESPRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 décembre 2010 Portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 Portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 Portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°OOI/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/201 du 09/02/2018 pour les Travaux de construction des blocs de deux(02) salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune de Batouri, Département de la Kadey, Région de l'Est.

Vu les offres du soumissionnaire reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, le procès-verbal d'examen du dossier du 14 mars 2018 et le Rapport d'analyse et de comparaison desdites offres, présentés par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Kadey ;

Vu l'Avis Technique de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey dressé le 06 avril 2018;

### DECIDE :

Article 1 : Sont déclarés adjudicataires des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINMAP/DDK/CDPM/2018 du 09/02/2018, les soumissionnaires ci-après désignés :

N° Lot	Adjudicataires	Montant TTC EN	FCA Délais d'exécution	Localités	Observations
01	ETS AGOUME Tel : 675 513 447	20 471 622	04 mois	EP MONGO-NAM	Offre jugée conforme pour l'essentiel.
02	ETS BOBO PLUS Tel : 694 938 139	20 474 933	04 mois	EP DIMAKO	Offre jugée conforme pour l'essentiel.

BATOURI le 10 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ELOUNDOU Alphonse**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

**DECISION N° 001 /D/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CPDM/2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC//PR/MINMAP/DDKADEY/CDPM/2018 DU 14/03/2018 LANCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTREMEDICAL D'ARRONDISSEMENT(CMA) DE OULI DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY**

(Autorité Contractante)

Vu la constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

V Vu le Décret N°2011/410 du 9 décembre 2010 Portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 Portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011

portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 Portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°OOOI/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des

autres Organismes subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Demande de Cotation N°001/DC/MINMAP/DD-KADEY/CDPM/ZOlg DU 14/03/2018 lancé pour l'Equipement en Matériel Médical au Centre Médical d'Arrondissement(CMA) de OULI dans la Commune de OULI, Département de la Kadey, Région de l'EST;

Vu les offres des soumissionnaires reçues dans le cadre de la Demande de Cotation sus-rappelée, le procès verbal de l'examen

du dossier du 04 Avril 2018 et le Rapport d'analyse et de comparaison desdites offres, présentés par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey ;

Vu l'Avis Technique de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey dressé le 04 Avril 2018.

### **DECIDE :**

Article 1 : est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la Demande de Cotation N°001/DC/MINMAP/DDKADEY/CDPM/2018 DU 14/03/2018, ci-dessus visée, le soumissionnaire ci-après désigné :

**N° ADJUDICATAIRE MONTANT TTC EN CFA DELAIS D'EXECUTION LOCALITE OBSERVATIONS**

01 ETS TOMTITORO	14 925 354	02 MOIS	OULI	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel.
Tel 695 42 45 46/ 673 04 19 22				

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiqué partout où besoin sera

*BATOURI le 10 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***ELOUNDOU Alphonse***

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 26/D/ASCNPD/DG/CIPM/18 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE MÉNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

**Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

**Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu** La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Vu** la DCO n°001/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 pour le ménage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** les offres des soumissionnaires ;

**Vu** le Procès-Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres de Cotation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

**Considérant les nécessités de services,**

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour le ménage à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget de fonctionnement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 348 01 340 000 612 122.**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Délais de livraison</b>
TWINLEX LTD B.P: 8219 Yaoundé Tel : 694 05 37 00/ 677 28 28 26 RC/YAO/210/A/230 N°Cont : P048400405913B	8 999 798 FCFA	12 mois

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais, /-  
YAOUNDE le 24 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 27 /D/ASCNPD/DG/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

**Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

**Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu** La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Vu** la DCO n°002/DCO/ASCNPD/CIPM/2018 pour le gardiennage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** les offres des soumissionnaires ;

~~**Vu** le Procès-Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres de cotation de la Commission Interne de Passation des~~

**JDM n° 1548 du 26 Avril 2018**

Page 191 sur 205

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

27/04/2018



Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessités de services,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour le gardiennage à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget de fonctionnement ASCNPD exercice 2018 imputation **2018 348 01 340 000 670 060**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
AFRICA SECURITY CAMEROUN  B.P: 2174 Yaoundé  Tel : 694 44 84 35/ 694 45 72 49  N°Cont : M129400001731U	14 953 950 FCFA	12 mois

**Article 2 :**

YAOUNDE le 24 Avril 2018

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**ADDITIF N°01/HYDRO-MEKIN/DG/DT RELATIF A L'APPEL N°11/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX PREALABLES ET NECESSAIRES A LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE HT 110KV N DEUX LOTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, dans les Services du Maître d'Ouvrage au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN sise à Etoa-Meki Yaoundé le 09/05/2018 à 12 heures. Elle devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO /HYDRO-MEKIN/ CIPM/2017</p> <p>Pour l'exécution des travaux <b>préalables et nécessaires à la mise en service de la ligne de transport électrique HT 110KV.</b></p> <p><i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</i></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>La date de dépôt des offres aura lieu le 18 Mai 2018 à 12 heures</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps :</p> <p>L'ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) et de l'enveloppe C contenant les offres financières aura lieu le 09/05/2018 à 13 heures dans la salle des réunions de la société d'HYDRO-MEKIN en présence des soumissionnaires.</p> <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>La date de dépôt des offres aura lieu le 18 Mai 2018 à 12 heures</p>

YAOUNDE le 26 Avril 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***BIYA MOTTO Frederic***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJEREM

**ADDITIF N°003 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2018 DU 28 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem, Service de la Passation des Marchés, Tél : 222 241 562 sise au quartier 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO au plus tard le <b>23-04-2018 à 13 heures</b> précises et portera les mentions suivantes :</p> <p style="text-align: center;"><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LD/2018 DU 28/03/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. (Lot à préciser)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>" A n 'ouvrir n'en séance de dépouillement "</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM. au plus tard le <b>04 MAI 2018 à 13 heures précises.</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés et DJEREM, sise 25 rue, 806. Perpendiculaire rue SABBAL LECCO le <b>23/04/18 à 14 heures</b> précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise au quartier MOKOLO 1 (Rue FNE), le <b>04 MAI 2018 à 14 heures</b> précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

BERTOUA le 25 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**RAHMATOU OUMAROU EPSE MOHAMADOU ARMYAOU Saly**



# AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 0001966/ART/DG/2018 PORTANT MODIFICATION DES DATES ET DU LIEU DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/ART/CIPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU CONTRÔLE DE LA REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS, DES CREANCES, DES STOCKS, DES DETTES ET DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) AU 31 DECEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en 07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Direction Générale de l'ART situé à la nouvelle route bastos, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le <b>30 Avril 2018 à 12 heures, heure locale</b> sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :</p> <p><b>Appel d'Offres National Ouvert N° 000015 /AONO/ART/CIPM/2018 du 03 avril 2018 pour le recrutement d'un cabinet chargé du contrôle de la réalisation de l'inventaire physique des immobilisations, des créances, des stocks, des dettes et de l'audit comptable et financier des comptes de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) au 31 décembre 2017</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Procédure d'urgence</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>« ... Le 03 Mai 2018... ».</b></p>

2	Recevabilité des Offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>« ... sise au cinquième (5<sup>ème</sup>) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria, BP : 6132 Yaoundé ... ».</b></p>



## 3 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **30 Avril 2018 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de l'ART.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

La séance d'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

### Lire plutot

#### Lire :

« ... **Le 03 Mai 2018...** ».

YAOUNDE le 25 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ZOO ZAME Philemon**

## COMMUNE DE MFOU

**ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de MFOU (Secrétariat Général) au plus tard le **30/Avril/2018 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**N° 002/AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26/Mars/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

#### Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de MFOU (Secrétariat Général) au plus tard le **07/Mai/2018 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE

**N° 002/AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26/Mars/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

### 2 Ouverture des Plis

#### Au lieu de ...

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **30/Avril/2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de MFOU.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **07/Mai/2018** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de MFOU.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

MFOU le 26 Avril 2018

Le MAIRE

**BELINGA Roger**

## COMMUNE DE BABADJOU

**COMMUNIQUE N° 01/C/C.BBJ/SG/18 DU 20 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE A L'ANALYSE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C.BBJ/SG/CLPM/TBEC/17 DU 22 NOVEMBRE 2017 POUR TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASEE MIXTE MT/BTSUR UN LINEAIRE DE 0,8 KM EN MT0,5KM EN MT/BT ET 2,6 KM EN BT, LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA AU VILLAGE DE NGAGONG 2 DANS LA COMMUNE DE BABADJOU.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Babadjou**, Maître d'Ouvrage, communique :  
Après l'analyse des offres relatives à la Demande de Cotation susmentionnée, l'**ETS IBC** a été retenu comme adjudicataire du marché.

**Montant TTC:** 39 093 847 FCFA

**Délai d'exécution:** 03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Babadjou pour élaboration de la Lettre-commande.

*BABADJOU le 20 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**DELEGO Jacques**

## COMMUNE DE BABADJOU

**DECISION MUNICIPALE N°01/18/DM/CBBJ/SG /SAGEF, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°03 /DC/C.BBJ/SG/CIPM/TBEC/17 DU 22/11/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE MIXTE MT/BT SUR UN LINÉAIRE DE 0,8 KM EN MT 0,5KM EN MT/BT ET 2,6 KM EN BT, LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA AU VILLAGE DE NGAGONG 2 DANS LA COMMUNE DE BABADJOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la Constitution
- Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;
- Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle modifié par
- Vu Le Décret N° 90/57 du 19 Décembre 1990 ;
- Vu Le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial et les textes modifiants subséquents ;
- Vu le Décret N° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales notamment celle de Babadjou ;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu Le Décret n\*\* 2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Des commissions de passation
- des marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N- 0000046/A/MINATD/DCTD DU 31 Octobre 2013 Constatant ("élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue
- du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 ;
- Vu la décision N° 01443/CAB/MINMAP du 11 Août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de passation
- des marchés auprès de certaines communes ;
- Vu La Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La demande de cotation N° 03 /DC/C.BBJ/SG/CIPM/TBEC/17 du 22/11/2017 relative aux travaux d'électrification rurale

par extension monophasée mixte MT/BT sur un linéaire de 0,8 Km en MT 0,5Km en MT/BT et 2,6 Km en BT, la fourniture

d'un transformateur de 25 KVA au village de Ngagong 2 dans la Commune de Babadjou ;

Vu Le procès-verbal n° 01 /PV.CBBJ/CIPM/2018 du 08 Janvier 2018 proposant l'attribution de La Lettre-commande relatives

à la demande de cotation N° 03/DC/C.BBJ/SG/CIPM /TBEC/17 du 22/11/2017 pour les travaux d'électrification rurale

par extension monophasée mixte MT/BT sur un linéaire de 0,8 Km en MT 0,5Km en MT/BT et 2,6 Km en BT, la fourniture

d'un transformateur de 25 KVA au village de Ngagong 2 dans la Commune de Babadjou aux ETS IBC

(Industriel Business Connection).

Considérant les nécessités de service ;

## **DECIDE**

**Article 1er** : La Lettre-commande objet de La demande de cotation N°03/DC/C.BBJ/SG/CIPM/ TBEC/17 du 22/11/2017 relative aux travaux d'électrification rurale par extension monophasée mixte MT/BT sur un linéaire de 0,8 Km en MT 0,5Km en MT/BT et 2,6 Km en BT, la fourniture d'un transformateur de 25 KVA au village de Ngagong 2 dans la Commune de Babadjou est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée aux **ETS IBC SAIRE** 1211 Bafoussam Tél : 233 445 713 /699 55 31 35 pour un Montant TTC de **39 093 847 F (Trente Neuf Millions Quatre Vingt Treize Mille Huit Cent Quarante Sept Francs)**. Le délai d'exécution est de 3 mois. **DELEGO Jacques**

**Article 2** : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm